

De M. McCullagh et du bilinguisme

Où réside le véritable danger — Deux résolutions à prendre —
Alertez votre député! — "Le diable aura porté pierre..."

M. McCullagh continue de nous révéler ses intimes sentiments. M. McCullagh, on ne l'ignore point, est ce jeune courtier de Toronto qui, grâce à la bienveillance d'un grand mineur heureux, M. Wright, est devenu l'ostensible propriétaire du *Globe and Mail*.

L'autre dimanche, M. McCullagh en voulait aux gouvernements provinciaux. Hier, en même temps qu'il réclamait un gouvernement national, M. McCullagh s'en prenait au bilinguisme fédéral.

M. McCullagh estime que le bilinguisme est inutilement coûteux. Il reste à M. McCullagh, semble-t-il, de savoir que le bilinguisme, reconnu, loyalement pratiqué, est l'une des conditions de l'unité nationale. Il lui reste peut-être aussi à apprendre que, sans cette reconnaissance de principe, la Confédération n'eût pas été possible.

Ce qu'il pourra dire là-dessus n'aura du reste pas plus d'effet que ce qu'il a pu chanter à propos des gouvernements provinciaux.

Autant en emporte le vent...

Ce n'est point dans les déclarations de M. McCullagh et de ses pareils ou voisins — qui ont parfois l'avantage de susciter d'utiles réactions — que réside pour nous le principal danger.

C'est bien plutôt dans l'action, instinctive ou méthodique, de gens qui considèrent que le bilinguisme officiel est une formule qui ne vaut que pour la province de Québec... quand elle y vaut.

De cette disposition d'esprit, des pratiques qu'elle entraîne, l'un de nos collaborateurs spécialistes, Phil Athély, nous donnait samedi encore un exemple topique.

On est actuellement à développer chez nous la poste aérienne. Pour marquer les premières envolées officielles, on paraît prendre l'habitude d'émettre des cachets spéciaux. Or Phil Athély reproduisait samedi deux de ces cachets: l'un portait cette légende exclusivement anglaise: *Canada Air Mail — First Official Flight — Cameron Bay-Coppermine*; l'autre, qui rappelle une envolée québécoise, disait: *Canada Air Mail — Poste aérienne, Canada — Sept-Iles-Havre St. Pierre — First Official Flight — Premier parcours officiel*. Si l'on applique la même mé-

thode lors de l'inauguration, dans quelques semaines, de la course Montréal-Vancouver, combien, sur les trente-deux cachets spéciaux que l'on annonce, y aura-t-il de cachets bilingues et de cachets exclusivement anglais?

Cette façon, dans un pareil domaine, de traiter la province de Québec en réserve, dotée d'un régime spécial, est d'autant plus absurde, d'autant plus insultante, que la poste ordinaire, d'un bout à l'autre du pays, reconnaît le timbre bilingue. On n'a pas un timbre anglais pour huit provinces, un timbre bilingue pour l'autre; on a, comme le veut le bon sens, un timbre bilingue pour le pays tout entier.

Cependant, telle est la force du préjugé, telle est celle de la tradition ou d'une volonté consciente, que, dès que s'organise un service nouveau comme la poste aérienne, on est tout prêt à rompre avec le principe qui régle l'ensemble du service postal.

* * *

D'où cette double conclusion:

1° Qu'il faut tout de suite obtenir que les prochains cachets soient bilingues. Alertez votre député et qu'il se remue;

2° Qu'il ne faut jamais laisser un moment, en pareille matière, se relâche notre activité et notre attention.

Rendons-nous bien compte d'un fait élémentaire. Les McCullagh compteraient pour bien peu de chose s'il n'y avait les milliers de gens qui, sans tapage, agissent dans le même sens; ils compteraient pour moins encore si, par apathie, par distraction, par paresse, par snobisme passés, tant des nôtres ne jouaient dans leurs mains.

Tranquille, sans vaine déclamation, réclamons notre droit. Agissons comme agissent, comme agiraient en pareille circonstance les Anglo-Canadiens: les discours de M. McCullagh, même répétés par quinze ou vingt postes radiophoniques, ne laisseront bientôt plus que le souvenir d'une désagréable pétarade.

Peut-être même, s'ils ont réveillé chez nous quelques apathiques, faudra-t-il adresser à l'orateur un rapide merci. Une fois de plus, selon le vieux proverbe de Provence, le diable aura porté pierre.

Omer HEROUX

Tentative de révolte anarchiste à Puigcerda (Lire en page 3)

de l'aspect des Laurentides sous leurs couleurs hivernales, surtout quand le soleil vient jeter sa note brillante sur ces immenses étendues toutes noées au sport populaire et moderne; le ski; révélation de l'effort qui se dessine dans l'industrie hôtelière de la région et qui comble d'aise les excursionnistes.

La signalisation des pistes de ski dans les Laurentides est-elle satisfaisante? Voici là-dessus l'avis d'un praticien des diverses pistes allant du lac Tremblant à St-Jérôme:

— Présentement, dit-il, la signalisation est satisfaisante, en ce sens qu'elle permet à tout skieur, familier ou non des Laurentides, de faire de longues courses sans s'égarer, mais il y aurait lieu d'améliorer cela. Pourquoi d'ailleurs laisser la signalisation à des particuliers, bien intentionnés mais mus surtout par leur intérêt personnel? Il s'agit d'un sport national, que l'enfant de trois ans comme le sexagénaire — le connaît même à St-Adele un skieur de 81 ans, qui fait du ski depuis 1886 — n'appartient-il pas alors à l'Office provincial du Tourisme de prendre charge lui-même de la signalisation des pistes de ski dans les différentes régions de la province où ce sport est en honneur, notamment dans les Laurentides? Une signalisation uniforme s'impose. Déjà, nous avons des pistes marquées de numéros cloués aux arbres ou aux piquets ainsi que le signe allégorique de la feuille d'étoile. Il vaudrait mieux adopter une signalisation symbolique: piste avec feuille d'érable, piste avec cône, piste avec sapin, etc. Un numéro, c'est neutre, c'est universel; tandis qu'un emblème, c'est particulier, c'est local. Plusieurs skieurs connaissent les Laurentides comme le creux de leur main. Ils pourraient coopérer à la signalisation sans qu'il en coûte cher à l'Office du Tourisme.

— Que dites-vous des hôtels du Nord?

— L'année 1938-39 aura été témoin d'une amélioration marquée. Il faut d'abord signaler le Chantecler, construit par des Anglo-Canadiens sur le bord du lac Rond, près de pentes fréquentées. Le nord, dominant à l'extérieur, couleurs des arbres; à l'intérieur, décoration de style rustique exécutée sous la direction de l'excellent artiste Jean Palardy. Les Laurentides comptent déjà plusieurs bons hôtels. Cependant, on annonce pour les années prochaines des initiatives nouvelles en ce domaine. Si des Canadiens français, hommes de goût, avaient la bonne idée de placer des capitaines dans l'industrie hôtelière du Nord, où il y a deux saisons: saison d'été et saison d'hiver, ils ne regretteraient certainement pas leur geste. Les Laurentides, comme l'a dit le géographe à l'œil de l'Union M. Blanchard, sont un pays de tourisme, hiver comme été. Il n'y a pas de risque, proprement dit, à y placer des capitaines dans l'industrie hôtelière. Depuis quatre ans surtout, le nombre des skieurs augmente d'année en année par milliers; l'été, le Nord est également envahi de villégiateurs. Le Nord, c'est le terrain de jeux de l'agglomération montréalaise.

Ce servent des sports laurentiens, après cet éloge sincère et juste d'une région qui lui est chère, M. A. désigne un skieur montréalais aux pics démesurément longs.

— C'est le député de Berthier, dit-il, M. Bastien. C'est bien la preuve que tout le monde peut faire du ski...

— Il est sans doute venu soigner sa voix en vue de son prochain discours à l'Assemblée législative.

— Il faudra craindre qu'il n'enfourche Pégase, car il a des pics qui vont le hisser dans les nuages.

A. A.

Tous les évêques de l'Italie convoqués au Vatican par Pie XI

Pour entendre l'allocution que Sa Sainteté prononcera à l'occasion du dixième anniversaire des accords de Latran

CITE DU VATICAN, 30. (A.P.) — Sa Sainteté le pape Pie XI a convoqué tous les évêques de l'Italie à se réunir au Vatican pour entendre l'allocution qu'il doit prononcer à l'occasion du dixième anniversaire de la signature des accords de Latran entre le Saint-Siège et le gouvernement italien. (Ces accords ont été signés le 11 février 1929). Il est très rare que les quelque 300 évêques de l'Italie soient ainsi convoqués et la rumeur veut que le Pape fasse porter son allocution sur l'état présent des relations entre l'Eglise et l'Etat italien, notamment sur les violations du concordat que le gouvernement italien aurait commises en ce qui a trait aux restrictions raciales sur le mariage et les entraves imposées à l'action catholique.

Le gouvernement King a-t-il une politique canadienne, ou impériale?

C'est la grave question de l'heure — Ce budget militaire de \$85 millions repose-t-il sur des informations d'Europe? Comment se justifie cet énorme budget à l'heure où il y a tant de chômeurs? — Des articles prophétiques de M. Bourassa, en 1927 — Le jeu d'équilibre auquel sir Wilfrid Laurier s'est cassé les reins, M. King veut-il le reprendre? — La doctrine nationaliste reste ce qu'elle fut — Qui proclame la vraie doctrine du parti libéral? M. Dandurand, M. Lapointe, ou M. King?

M. King est Canadien ou il est impérialiste — Il ne peut être les deux ensemble — Qu'on sache ce qu'il choisit d'être

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 30 — Nous voudrions bien parler d'autre chose. Mais tout nous ramène à la même et primordiale question: Le gouvernement a-t-il une politique canadienne ou impériale? Depuis plus de deux ans qu'il maintient la population dans le doute, se décidera-t-il enfin, en face d'une aggravation de la situation internationale, à exposer sa politique d'une façon claire? Le problème de la neutralité du Canada, dans le cas d'une guerre de l'Angleterre, dépasse tout les autres, qu'ils soient d'ordre constitutionnel, social ou économique. Si le Canada doit faire la guerre, à quoi rimeront le rapport de la commission Sirois, les projets d'assurances sociales, les travaux publics de tout genre? Pendant le conflit, les énergies nationales seront mobilisées en vue de la victoire des armées anglaises. M. Mackenzie King dira comme Clemenceau: "Je fais la guerre". Et tout le reste ne comptera pour rien.

Le gouvernement dépense un budget militaire de \$85,000,000. L'annonce en même temps des engagements supplémentaires qui exigent un déboursé additionnel de \$22,000,000. En un mot, le programme militaire du Canada est de \$85,000,000. Croit-on que le gouvernement consacrerait pareille somme à des armements — place-ment mort, qui ne rapporte absolument rien — s'il n'avait reçu d'Europe des informations précises sur la probabilité d'une guerre européenne prochaine? On connaît les besoins grandissants de l'administration fédérale. Le chômage est loin d'être réglé et l'Ouest demande une assistance considérable. Le moment n'est pas propice à des dépenses militaires de grande envergure. Il faut de toute évidence, pour justifier ce qu'on appelle le budget de défense nationale, que les autorités canadiennes soient pratiquement certaines d'un conflit européen imminent.

Ce que M. Bourassa écrivait en 1927

Si tel est le cas, quelle est la politique de M. Mackenzie King? Quelque temps après la conférence impériale de 1926 — la grande conférence impériale à laquelle les chefs actuels du parti libéral ont joué un rôle dominant, à ce qu'ils ont toujours dit eux-mêmes, et au cours de laquelle on a jeté les bases du Statut de Westminster — M. Henri Bourassa écrivait dans *le Devoir*, du 27 janvier au 8 février 1927, une remarquable série d'articles, dont voici un extrait d'une étonnante actualité: "Si l'on peut en juger par son discours de Toronto, tel que rapporté par la *Canadian Press*, M. King s'est jeté en plein dans la via media si habilement ouverte par lord Balfour. Après le vieil homme d'Etat tory-impérialiste il professe une foi sans mélange dans l'accord entre le principe de l'autonomie complète des Dominions et celui de l'unité de l'Empire. Cela fait bien dans un discours, à Toronto surtout, mais ne tient pas à la pratique. Sir Wilfrid Laurier (dont M. King s'approche la doctrine) a tenté ce jeu d'équilibre, vingt années durant. Il a fini par s'y rompre les reins. M. King nous permettra de lui dire qu'il ne possède pas au même degré que son illustre prédécesseur la souplesse et les dons de l'équilibre. Tout ou tard, il devra opter entre une politique franchement nationale et une politique nettement impériale. Toutes les concessions qu'il ferait aujourd'hui aux exigences de l'unité de l'Empire se paieront un jour aux dépens de

l'unité nationale, peut-être même de l'existence de la Confédération. "Il ne s'agit pas de brusquer la rupture du lien britannique. Personne ne la désire, en ce moment, pas même l'Irlande, ni l'Afrique-Sud. Mais il faut savoir où l'on veut aller, et s'orienter en conséquence. Si l'on veut sauvegarder l'entière autonomie, interne et externe, des Dominions, il faut envisager résolument les risques et les avantages d'une rupture définitive, et s'y préparer. Si l'on prétend maintenir à tout prix l'unité permanente de l'Empire, — chose toute différente de la base d'association libre, définie par la Conférence — il faut avoir le courage et la franchise de dire au peuple que cette politique lui vaudra de lourds sacrifices, qu'en fait son autonomie sera plus entravée par l'association impériale que par le vieux régime colonial. La seule différence, c'est qu'au lieu d'être limitée par le gouvernement impérial, elle sera amoindrie par les actes de son propre gouvernement. Ce qui s'est passé durant la dernière guerre devrait suffire à éclairer les Canadiens sur le rôle de dupes que leur ménage la pratique de la solidarité impériale.

"De tous les Dominions, "librement" engagés dans la guerre, le Canada a donné le plus et gagné le moins ou plutôt rien du tout. Et il en sera toujours ainsi, en raison même de la situation géographique du pays. Que demain la route de Suez soit menacée, ou que l'Australie "blanche" soit forcée dans ses retranchements, tous les sacrifices que le Canada pourra consentir pour préserver l'intégrité de l'Empire resteront sans compensation. Contre le seul péril réel que le Canada puisse jamais courir — une agression américaine — l'Angleterre, l'Australie et les autres Dominions, à supposer qu'ils y consentissent, seraient totalement impuissants à nous protéger; et on ne l'ignore pas plus à Londres qu'à Washington. Contre toute autre attaque, notre unique protection, ainsi que lord Fisher me le déclarait en 1914, serait une entente défensive avec les Etats-Unis."

Le jeu d'équilibre

Mais, dira-t-on, il y a eu depuis ces articles de M. Bourassa le *Statut de Westminster* et les déclarations de M. Mackenzie King, de M. Ernest Lapointe, de M. Raul Dandurand? Oui, tout cela existe, en noir et en blanc dans le *Hansard*, dans des brochures et dans des journaux. Disons tout de suite cependant que les déclarations du premier ministre ont plus d'importance que celles de ses collègues. C'est à lui qu'il appartient de définir la doctrine du parti libéral. Or M. Mackenzie King sait comme pas un faire des discours qui plaisent à la fois aux impérialistes et aux Canadiens. M. Mackenzie King, contre le disait si bien M. Henri Bourassa en 1927, entend répéter le jeu d'équilibre que pratiquait sir Wilfrid Laurier. L'ancien premier ministre, dont les libéraux veulent jeter la mémoire dans la fange d'une nouvelle lutte électorale, s'est cassé les reins à force d'habileté. M. King ne peut s'attendre qu'à une fin toute semblable. Ou M. King est Canadien ou il est impérialiste. Il ne peut être les deux à la fois.

Et voici comment M. Bourassa prédisait dès 1927 ce qui se passe ces jours-ci: "Dans l'ordre des relations internationales, l'Angleterre a donné ou laisse prendre aux Dominions, à ses côtés, une place encore mal définie. Elle leur a fait ouvrir les portes du Congrès de Versailles et de la Ligue des Nations. Tant que

les Dominions lui emboîtent le pas, tout va bien. Leur concours, apparemment libre et volontaire, ajoute à son prestige et à son influence. Mais, s'ils font mine de rompre les rangs, cela ne va plus. L'influence de l'Angleterre, loin d'être fortifiée par l'association impériale, s'en trouve affaiblie d'autant. Et puis, les gouvernements étrangers, notamment à la Conférence de Washington, en 1921, et à celle de Londres, en 1924, commencent à vouloir tirer au clair cette situation équivoque: "A qui avons-nous affaire? demandent-ils; à un Empire, ou à six nations?"

"Tant qu'il s'agit de négociations pacifiques ou de dissertations platoniques, comme à Genève, les Anglais ne demandent pas mieux que de laisser les Dominions jouer à la "nation libre et indépendante", comme les fillettes qui jouent à la maman avec des bébés en faïence. Mais dans la poursuite des multiples intrigues engagées, à la suite des faux traités de paix de 1919, les hommes d'Etat et les diplomates britanniques se passeront volontiers du concours des coloniaux. La présence de leurs "frères d'outre-mer" dans les arcanes de la diplomatie savante leur cause à peu près le genre et le degré de joie que les conservateurs du *British Museum* ressentiraient en voyant se promener, au milieu de leurs précieuses collections, une douzaine de cow-boys à cheval sur leurs bronchos.

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Dans un débat oratoire, un étudiant torontois a proposé d'utiliser pour la défense de nos frontières une armée de moutonnettes qui fournirait gratis un gaz asphyxiant souverainement efficace. C'est un nouveau débouché, c'est le cas de le dire, pour ces excellentes bêtes dont les ressources n'ont été utilisées jusqu'ici que dans les batailles politiques.

M. R. B. Bennett vient de démissionner comme député de Calgary pour assumer les fonctions de propagandiste spontané de l'impérialisme britannique.

M. George McCullagh a droit à notre estime puisque, comme Jean-Baptiste, il prêche dans le désert.

On se demande pourquoi McCullagh parle tant tandis que Wright, son patron, tant se tait. C'est rapport à la fortune de celui-ci qui, étant tout en or, s'accorde bien avec le silence, lequel est, paraît-il, de même métal.

Plus les rouges d'Espagne se font battre et plus ils disent que leur situation s'améliore. Cette attitude est trop soutenue pour qu'il n'y ait pas, sous la contradiction apparente, un fond de vérité.

Il est certain que plus ils sont battus, moins il leur en reste à subir, et que lorsque le "gouvernement" sera rendu en France, il sera tout simplement invulnérable parce qu'on ne pourra plus rien lui prendre.

Voilà donc le secret. On n'a qu'à comprendre que l'objectif des rouges, c'est la frontière française et tout s'explique. Alors, plus on croit qu'ils reculent, plus au contraire ils avancent; plus ils semblent perdre de terrain et plus ils en gagnent. C'est ainsi qu'ils chantent victoire depuis le début de la guerre civile.

Simple affaire de point de vue, pur problème de relativité. Le Grincheux

Bloc-notes

Déclarations explicites

Certains libéraux sont inquiets de la tournure que peuvent prendre les choses dans la province de Québec, maintenant que M. King a déclaré à Ottawa s'en tenir en tout et pour tout à la doctrine de sir Wilfrid Laurier d'avant la guerre, à savoir que, lorsque l'Angleterre est en guerre et exposée à des attaques, va-t-il falloir revivre la campagne de 1917? se demandent-ils. M. Dandurand, dans son discours du Sénat, en réponse à une harangue aussi impérialiste que stupide de M. Meighen, — à qui M. Manion vient de rappeler que c'est lui, M. Manion, le chef du parti conservateur, — a tenté de mettre les choses au point et de donner à la politique libérale une forme et un esprit plus rassurants. L'embarras c'est que M. King peut dire, comme M. Manion a dit pour le parti conservateur: "C'est moi, le chef". Or, la politique de M. King ne paraît pas du tout rassurante, surtout flanquée d'un budget militaire de \$85 millions, — c'est deux fois et demi le plus fort montant que les conservateurs aient jamais demandé à la Chambre de voter en une seule fois, en temps de paix, pour des dépenses de guerre (don proposé par M. Borden de trois croiseurs à l'Armada, au coût de \$35 millions, en 1913). On ne veut pas qu'il y ait malaise parmi les gens qui, chez nous, s'opposent à toute participation aux guerres extérieures, ce qui est le cas de milliers d'électeurs, même hors de notre province? C'est simple: que M. King définisse clairement, sans équivoque une fois pour toutes, la politique de son ministère. Advenant la guerre en Europe, M. King et ses ministres demanderaient-ils à la Chambre de voter ou de ne pas voter participation à cette guerre? Qu'on le dise. Ou le ministère King demandera-t-il à la Chambre des cette session-ci, en pleine paix, de faire reconnaître le droit à la neutralité du Canada, advenant une guerre européenne? Qu'on le dise. Si M. King faisait une déclaration explicite à ce sujet; s'il disait que son ministère ne demandera la participation du Canada à une guerre que si le sol canadien lui-même est menacé d'invasion immédiate, — non pas d'une incursion aérienne isolée, mais d'une guerre de conquête, de la part d'une puissance extérieure; s'il déclarait ferme que pas un sou de notre argent n'ira à quelque dépense susceptible de servir à quelque participation que ce soit à une guerre en Europe, alors M. King n'aurait pas lieu de craindre l'attitude de milliers d'électeurs canadiens qui persistent à croire que le Canada, pays d'Amérique, n'a rien à voir, rien à faire, pas de matériel, pas d'hommes, pas d'argent à dépenser, dans quelque guerre extérieure que ce soit. D'autre part, si M. King s'en tient à la politique floue, opportuniste, hésitante et équivoque d'avant 1911, il sera le grand responsable de ce qui peut arriver dans le domaine politique. Et il sera mal venu de parler de la nécessité de faire du Canada un pays uni. Cette union ne se fera jamais que sur le sol canadien; jamais elle ne se fera sur les sables mouvants d'une politique plus ou moins impérialiste. Ce qu'il faut donc à l'heure présente, c'est de clarifier une fois pour toutes la si-

tuation. Cela ne se fera pas avec des propos ambigus, des déclarations aussi peu satisfaisantes que de sens vague, où tout le monde comprend ce qu'il veut et où il n'y a rien de défini, de catégorique, de précis et de définitif. Le temps des balançoires est clos.

Tandis que M. McCullagh...

On connaît la dernière sortie de cet hurluberlu qui, parce qu'il a la berlue, se donne la mission de sauver le Canada et lui tend de prétendues bouées de sauvetage par radio, tous les dimanches, avec une persistance qui n'a d'équivalent que l'accélération du manque d'intérêt que le public attache à ces accès vociférants de mégalomanie. L'une des premières critiques de M. McCullagh à l'endroit de la dépense publique, c'est que le ministère King veut dépenser 12 millions et demi pour acheter le terminus des C.N.R. rue Dorchester, à Montréal. Horreur et abomination! fait entendre M. McCullagh. En fait, écrit le *Star* de Toronto, (26 janvier) si les C.N.R. allaient laisser les choses en l'état présent, les quelque \$16 millions déjà dépensés au temps de sir Henry Thornton pour construire ce terminus seraient autant d'argent perdu, à toutes fins possibles. Tandis que si l'Etat affecte à même les fonds de chômage les quelque \$12 millions et demi que nécessite le parachèvement de cette entreprise représentée en plan des milliers d'hommes au chômage de l'emploi, soit sur les chantiers, soit dans les usines de fabrication du matériel affecté à la construction; et au lieu de perdre quelque \$18 millions, — capital et intérêts accumulés sur les fonds déjà dépensés, — les C.N.R. et Montréal auront une gare convenable, un terminus qui ne dégoûtera pas les voyageurs, comme le fait la vieille gare Bonaventure, impossible à rénover, et qu'il faudrait reconstruire à coups de millions nouveaux. Le raisonnement du *Toronto Star* démontre que ceux-là ont tort qui prétendent que rien de bon ne peut sortir de Toronto.... Le bon sens y garde des droits, là comme ailleurs, du moment qu'on ne s'y laisse pas impressionner par les vaines litanies du faux prophète du *Globe and Mail*.

L'actualité

Quinze mille skieurs sont rentrés hier soir à Montréal des Laurentides.

Gorgés d'air pur et sain du Nord, le teint clair et rose, la démarche un peu alourdie par l'habitude de trainer à leurs pieds les longs patins de bois, de tenir à leurs mains les pics effilés, de porter sur leur dos le sac de voyage, ils gardaient dans leurs yeux le bonheur des quelques heures passées dans les étendues neigeuses des magnifiques Laurentides. Il y avait là des Canadiens, français ou britanniques, des Américains, dont l'un venait de l'Arizona au Vermont en avion et qui a fait route jusqu'aux Laurentides pour y trouver la neige souhaitée; des Allemands du Canada et des Etats-Unis, enfin plusieurs Norvégiens, qui se sentent tellement "chez eux" dans la région de Saint-Jérôme à Mont-Laurier, l'hiver.

Les trains de neige du Pacifique Canadien présentent un curieux aspect. De quinze à vingt convois spéciaux ont fait la navette entre Montréal et le lac Tremblant vendredi, samedi et dimanche. Aux gares, une forêt de skis avec une foule bigarée, pittoresque, joyeuse, vivante. Dans les wagons, des skieurs debout entre les banquettes et assujettis par des lanières de cuir défilables. Le voyageur vêtu d'un pantalon blanc et d'un melon, qui s'est glissé parmi les skieurs à l'air d'un intrus, d'un homme d'un autre âge. N'est-ce pas le train de neige, le train du skieur, c'est-à-dire de l'homme ou de la femme munis de grosses bottes, de pantalons et de coupe-vent aux multiples couleurs? Place aux skieurs, si vous plaît. C'est le train de neige qui passe!

Où vont-ils, les skieurs? A Mont-Rolland, à Sainte-Adèle, à Val-Morin, à Sainte-Agathe, même au lac Tremblant, puis ils redescendent en skis par les pistes nombreuses qui sillonnent les Laurentides et reprennent le train en cours de route. Il y a là des maîtres du ski; il y a là aussi des novices. L'initié a prononcé quelques paroles qui trahissent son enthousiasme devant des amis. Ceux-ci ont voulu le suivre dans le Nord. Et ce fut la révélation! Révélation des plaisirs de la marche de fond (cross country) avec ses longues ascensions, ses descentes rapides, ses contournements de montagnes à mi-flanc, ses passages sous bois, ses traversées de lacs tranquilles à la neige immaculée; révélation du monte-pente (ski-tow) nouvellement installé au lac Tremblant, avec chaises, à St-Adele près du nouveau petit hôtel Chantecler, en troisième lieu près de Mont-Rolland; révélation aussi

Où en est la radio

Des annonceurs qui se prennent et se donnent pour des artistes

Le parleur inconnu, à "CKAC" ainsi qu'à "CHLP", parleur multiple ou collectif, dans l'un et l'autre cas, découvre son anonymat, révèle son identité — Mutualité du compliment et de la congratulation — Un journal — Les responsables

(Quatrième article)

(par Emile BENOIST)

L'annonceur de la radio semble avoir un rôle, rôle anonyme, que lui désigne sa définition courante de parleur inconnu. Aux postes CKAC, de La Presse, et CHLP de La Patrie, qui sont cousins, sont même frères, les annonceurs, c'est-à-dire les parleurs, ont pris une importance telle, qu'aux premières heures du matin, ce sont eux qui sont le poste, en font leur chose, mènent les émissions à leur guise. Ils se donnent alors de l'encensoir à leur gré. Comme un bonnet, ils jettent leur anonymat par-dessus les postes, révèlent aux ondes leurs noms et prénoms.

Est-ce avec ou sans le consentement de ces deux postes émetteurs? Le fait est que les annonceurs, sous les auspices, qui les couvrent, de Compagnies de Radiodiffusion, sont

maîtres des postes, paraissent l'être tout au moins, pendant certaines heures du matin, celles du *Pat-Pat* et du *Matin*, à CKAC, du *Réveil-Matin* musical à CHLP.

De simples annonceurs se donnent alors pour artistes, improvisent, disent tout ce qui leur passe par la tête. Entre deux de leurs bémols stupides, inopétes, quand ce n'est pas une réclame pour un médicament, c'est un disque qui tourne une chanson ou un air de valse, du suri de la veille. C'est l'heure où l'enfant va partir pour l'école. La radio lui verse des rincures de *Music Hall*, de café de nuit, de beuglant.

Ce qu'il y a de pire, à ce qu'il semble, c'est la façon dont les annonceurs, qui ne se donnent pas alors pour ceux du poste mais d'une compagnie très générale de radiodiffusion, passent leur temps, une

(suite à la page 2)

Le gouvernement King...

(Suite de la 1ère page.)

"D'autre part, personne ne sait mieux que les Anglais à quel point la paix — surtout la paix bâtarde établie en 1918 — est chose précieuse. De toutes les nations du monde, l'Angleterre, à cause de son immense empire dispersé sur tous les continents, est la plus exposée à la guerre d'attaque ou de défense. Or, pour la guerre, l'Angleterre a, plus que jamais, besoin du concours des Dominions. Hommes, argent, navires, avions, armes, munitions, vivres, ports d'attache, les Dominions peuvent lui fournir tout cela, en proportions grandissantes. Mais elle sait aussi que pour obtenir ce tribut il faudra, à chaque fois, persuader les Dominions qu'ils prennent à la guerre une part libre et volontaire, qu'ils se battent pour la défense de territoires et de leurs intérêts particuliers, aussi bien, pour le salut du monde, de la civilisation, de la liberté, de la démocratie, etc., en un mot, répéter tout le comédien de 1914 à 1918. Cela prendra-t-il toujours? Voilà des accents vraiment prophétiques, dont la justesse éclate en cette fin de janvier 1939, alors que de nouveau apparaît le spectre de la guerre.

La doctrine nationaliste

On a parlé, la semaine dernière, aux Communes, de la rénovation de la doctrine nationaliste comme d'une menace d'une répétition de la tragédie de 1911. Eh bien! qu'on relise les discours et articles de M. Henri Bourassa et de M. Omer Héroux en 1917 et en 1927. Qu'on relise les articles du *Devoir* depuis 1937 et l'on verra que la doctrine nationaliste n'a pas besoin d'être renouvelée. Toutefois ce n'est pas la démonstration de l'inflexibilité continue de la doctrine vraiment canadienne du *Devoir*, que ces lignes sont destinées. Mais plutôt à l'exposé des contradictions et des dangers, de l'espèce de duplicité, faite de trois parts: l'une d'insouciance, l'autre de faiblesse, la troisième de lâcheté, de la politique libérale. Car M. Mackenzie King n'a pas le droit de se couvrir du manteau de Laurier. Il n'a pas le droit de justifier son impérialisme (nouvelle formule) en invoquant la pensée de son prédécesseur: Si l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre... S'il le faisait, ce serait trahison. M. King trahirait tous ceux qui, depuis 1921, l'ont appuyé en réaction contre la politique impérialiste du parti conservateur.

Tout le monde un tant soit peu au courant de la politique canadienne sait que M. King et son parti ont dû leur premier succès électoral, en 1921, à la réaction contre la guerre, contre la conscription, contre notre participation à une grande guerre impériale, contre le parti conservateur qui représentait l'esprit tory, jingo, de M. Arthur Meighen. On sait aussi que le parti libéral a dû sa difficile victoire de 1926 à la détermination de repousser toute ingérence, ouverte et déguisée, des autorités impériales dans les affaires du pays. On sait enfin que depuis 1921, sans interruption, les "collègues de M. King et la majorité de ses candidats ont sollicité et obtenu les suffrages populaires en représentant M. King comme l'homme le plus apte et le mieux disposé à défendre les intérêts canadiens à Londres, à préserver le Canada de toute nouvelle aventure de guerre". Depuis vingt ans les libéraux ont battu les conservateurs sur la question impériale. Depuis vingt ans le peuple

Avis de décès

DesROCHERS — A Montréal, le 30 janvier 1939, est décédé à 72 ans, 4 mois, Arthur DesRochers, époux de feu Clarinthe Asselin. Funérailles le mercredi 1er février. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires Sansregret, coin Deséry et Ontario, à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hocheville où le service sera célébré. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE-JALBERT. — A Outremont, le 19 janvier 1939, à l'âge de 58 ans, est décédée Céline Grothe-Jalbert, veuve de J.-W. Jalbert. Les funérailles auront lieu mercredi, 1er février. Le convoi partira de la demeure de la défunte, 96, Chemin Ste-Catherine, Outremont, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges pour sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service anniversaire

ERNY — Mercredi, 1er février, à 8 h. a.m., sera célébré en l'église St-Clément de Viauville un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Adolphe-A. Erny. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

HERBERT — A Valleyfield, le 26, à 50 ans, l'abbé Anne Herbert, curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Valleyfield.
LATOUR-LACROIX — A Montréal, le 27, à 81 ans, Emma St-Germain, épouse de feu Jérôme Latour en 1re nocce, et de feu Léon Lacroix, en 2e nocce.
LORD — A Montréal, le 27, à 70 ans, Arthur Lord, époux de Delphine Richard.
MARTIN — A St-Jacques, le 27, à 80 ans, Emma Martin, épouse d'Adrienne Beaudin.
MONARQUE — A Montréal, le 27, à 76 ans, Mme Joseph Monarque, née Georgina Charlebois.
ROBERT — A Montréal, le 27, à 84 ans, Nedwidge Robert, fille de feu Alfred Robert et de Marie Pire.
SANDERS — A Montréal, le 27, à 80 ans, Mme veuve Georges Sanders, née Lucie Oubert.
THÉRIAULT — A Montréal, le 27, à 90 ans, Mme veuve Fabien Thériault, née Philomène St-Mars.
TRUDEAU — A Longueuil, le 27, à 21 ans, Laurent, fils de M. et Mme Arsène Trudeau.
TURCOTTE — A Montréal, le 27, à 65 ans, Mme Éli Turcotte, née Marie-Louise Gervais.
VALLEE — A Montréal, le 26, à 69 ans, Louis Vallée, époux d'Angelina Brisebois.

canadien a confié au parti libéral, parfois explicitement, toujours implicitement, le mandat de travailler à l'autonomie canadienne. Depuis vingt ans les libéraux, du premier au dernier, ont fait croire à la population qu'ils travaillaient effectivement à cette autonomie et, en ces dernières années, qu'ils l'avaient obtenue.

La réaction sera terrible

S'il faut maintenant que M. King, brisant toutes ses promesses, trompant tous ses amis, se moquant de tous ceux qui l'ont porté au pouvoir à plusieurs reprises depuis 1921, tournant le dos aux autonomistes, qui constituent le gros de ses effectifs électoraux, revête le manteau impérialiste de Laurier et s'empare d'un mot prononcé il y a trente ans: Si l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre, s'il faut que M. King aille jusqu'au bout de la volte-face, la réaction sera terrible. Entend-on les cris de colère qui s'élèveront d'un peu partout contre des hommes qui, après avoir posé aux autonomistes pendant vingt ans, ne savent pas mieux faire que ramasser une doctrine impérialiste contre laquelle ils ont démenté à plusieurs reprises? Le bruit de la chute de ces hommes politiques serait encore moins retentissant que le clameur de réprobation qui les poursuivra pendant des générations.

Léopold RICHER

Nos éphémérides

30 janvier 1833

La fin d'un terrible fléau

Au moment où les esprits des Canadiens français commencent à s'échauffer à cause des abus de la bureaucratie anglaise, un fléau terrible éclata dans le Bas-Canada. Le choléra exerça ses ravages sans pitié. L'horreur régna sur la population et de Québec avant que les douaniers les eussent visités. Les réformistes s'emparèrent de ces bruits, s'en servirent pour amplifier leur propagande. Bientôt le peuple fut aux abois. Cependant on lutta efficacement contre la terrible maladie et l'on s'aperçut bientôt avec plaisir qu'elle perdait de son intensité, puisqu'elle prenait fin. C'est ainsi que les autorités religieuses et civiles réclamèrent le chant d'un Te Deum. Le 30 janvier 1833, Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, demanda à Mgr Lartigue de fixer ces prières au début de février. Il ajoutait — sans doute à cause de la susceptibilité des réformistes — qu'il valait mieux ne pas faire annoncer ces prières par le gouvernement.

Le "Petit Septuor" à Verdun

A l'issue du beau succès remporté lors de son dernier concert à la salle du Gesù, le "Petit Septuor de la Bonne Chanson" poursuit activement son œuvre de propagande en faveur de nos chants du terroir et de nos bonnes chansons; en effet, dès cet après-midi il commence une nouvelle tournée de concerts dans les écoles et les couvents de la ville.

Cet après-midi, à 4 heures, chez les RR. SS. de la Cong. de Notre-Dame à l'école de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à Verdun; demain après-midi, à 4 heures, Cong. N.-D. de l'école Notre-Dame de Lourdes de Verdun; mercredi, 1er février, à 3 h. 30, au pensionnat Saint-Ignace des RR. SS. de Ste-Croix; lundi, 7 février, à 4 h., à l'Académie Notre-Dame de la Paix des RR. SS. Cong. Notre-Dame de Verdun; dimanche, 19 février, au pensionnat des RR. SS. Sainte-Anne de Vaudreuil.

Au Japon

Une alliance militaire germano-italo-japonaise

Tokyo, 30. (A.P.) — Le premier ministre Kiichiro Hiranuma et le ministre des Affaires étrangères Hachiro Arita n'ont pas voulu révéler aux députés de la Diète japonaise qui ont fait des interpellations à ce sujet si le pacte anti-communiste serait transformé en alliance militaire. Ils se sont contentés de dire que le pacte serait renforcé.

Il y a eu à Paris, en fin de semaine, une réunion des ambassadeurs japonais à Londres, à Rome, à Bruxelles, en Espagne nationaliste, à Berlin et à Berlin. On dit que les ambassadeurs réunis en seraient venus à la conclusion qu'il ne serait pas sage pour le moment pour le Japon de conclure une alliance militaire germano-italo-japonaise comme l'auraient suggéré le chancelier Hitler et le premier ministre Mussolini.

Ces blaireaux

d'origine japonaise

M. le Dr Groulx, directeur du service municipal de santé, a dit samedi que les inspecteurs de ce service ont découvert à Montréal un certain nombre de blaireaux d'origine japonaise, qui ont pu faire partie d'un envoi que l'on soupçonne d'être infecté d'antrax. On en a envoyé des échantillons aux laboratoires municipal et provincial pour analyse.

C'est chez les importateurs qu'on a trouvé ces blaireaux. On ne s'est pas occupé encore des détaillants; on verra ce qu'il y a lieu de faire selon les résultats des analyses. Un certain nombre de marchands, en apprenant la nouvelle que des blaireaux infectés avaient été mis en circulation, en ont détruit quelques-uns eux-mêmes.

Où en est la radio

(Suite de la première.)

bonne partie de leur temps, à se faire de la réclame personnelle, à parler d'eux-mêmes, des lettres qu'ils reçoivent de leurs admiratrices, etc.

Ces semaines dernières, a paru une sorte de journal, sous forme de *tabloïd*, qui se donne pour l'organe des artistes de la radio. Les artistes en question ne sont apparemment que les annonceurs qui se veulent faire passer pour artistes. Ça ne serait pas flatteur en tout cas, pour les artistes que d'accepter ce journal, tel qu'actuellement rédigé, pour leur organe.

Ce journal, qui n'est pas rédigé en français mais en baragouin, le style qu'emploient trop souvent les annonceurs de la radio, vante ceux-ci, les interviewe, leur donne une importance qu'ils n'ont pas, qu'ils se donnent eux-mêmes. Ça se comprend, puisque c'est leur organe. Le malheur, c'est que l'atmosphère du genre, bien reflété par le journal, se trouve, chaque matin, transmis à chaque poste qui écoute, dans bien des foyers familiaux.

Les propriétaires, les exploitants des postes en question, se rendent-ils bien compte de l'arme qu'ils ont en main? De la part des annonceurs, des gens obligés de gagner leur vie, on peut se demander s'ils ont conscience de ce qu'ils disent à la radio, des conséquences de ce qu'ils disent. Ils gagnent leur vie. C'est autre chose pour le poste, qui laisse diffuser, à cœur de semaine, à cœur d'année, des programmes dans le genre de celui-ci, reproduit à titre d'échantillon: c'est de CKAC, le vendredi, 27 janvier:

Un programme d'annonceurs

Dès sept heures du matin, après un disque, on apprend que c'est Marcel X. qui va lire le programme de la journée CKACienne. Marcel X lit donc et, tout en lisant, il trouve moyen de dire que le *Don Juan de la Chanson*, Jean Y. "l'homme qui répond à toutes les lettres de ses admiratrices", est annonceur à CKAC.

La veille, vers la même heure, en marge d'une réclame à *Radiomonde*, il avait été question du même Jean Y. en des termes plus élaborés: "Jean Y. est-il enfin amoureux? Pour le savoir, lisez *Radiomonde*. Ce nouveau journal, organe de la Fédération des artistes de la radio, pose franchement la question. Jean Y. répondra-t-il?"

Le parleur inconnu (Marcel X., sans doute) annonce l'arrivée d'Alain B. et de "Jerry", C. de Roger D. et le retard de Marcel Z. pour le *Pot-Pourri matinal*, de la *Compagnie générale de Radiodiffusion*.

Un dialogue s'engage: — Bonjour, Alain.
— Bonjour Jerry. Ça va bien, "Jerry"?

— Oui, et toi, Alain? Ça va bien, Alain?

— Pas mal, merci. Marcel n'est pas encore arrivé? Qu'est-ce qu'il peut bien avoir?

La conversation tourne autour de ce sujet absent. Il est question de "une obstinée avec un tel homme devant soi", et autres balourdises. L'un des deux présents: "Si nous suivions le programme et si nous faisons un peu de gymnastique, pour nous dégoûter."

Un disque tourne, transmet sa cadence. L'un des parleurs indique des mouvements à faire.

Le disque s'interrompt. Boniment réclame pour une hotellerie de la rue Dorchester, où la *General Broadcasting Co.* tient précisément bureau.

Le disque repart, au verso. Le parleur indique un autre mouvement de gymnastique.

Un boniment: lisez *Radiomonde*, qui vous entretiendra de vos artistes préférés de la radio, notamment un tel, un tel et puis un tel autre, de leur vie, de leurs activités.

Boniment réclame pour un magasin de faïence et de porcelaine. Un air de valse, sur disque.

Le parleur "inconnu" présente "la colonne des souhaits du *Syndicat Saint-Henri*", sans préciser que le propriétaire du *Syndicat* est M. Moses Feldman. Il est arrivé, un autre matin, que le parleur "inconnu" et l'un de ses comparses, y soit allé de propos assez risqués, pour ne pas dire plus, sur la colonne des souhaits en question.

La "colonne des souhaits" permet à Mlle X. de la rue Navel ou de l'avenue du Potiron, à Mlle Z. de Saint-Xix, d'offrir leurs vœux de bonne fête ou de bon rétablissement "à mamam", "à papa", "à mon ami".

La peinture de ces Messieurs

Les deux parleurs du poste font la conversation entre eux à propos de rien du tout, échangeant des compliments, se congratulant mutuellement.

Quel âge as-tu maintenant, Alain?

— J'ai treize-huit ans.

— Maintenant, donne-moi ta peinture de chemise, Alain.

— Ta peinture de soulier, Alain.

Le pointage devient un sujet de conversation. L'un passe enfin à autre chose:

"Beaucoup d'auditeurs, Alain, me demandent une photographie. Malheureusement, je n'en ai pas présente. Mais j'en aurai bientôt et j'en enverrai une à chacune de celles qui me l'ont demandée..."

Une réclame pour un optométriste et pour des verres de lunettes tout en cristal.

Une réclame pour un marchand de meubles.

Un autre Marcel survient, Marcel l'absent, Marcel Z., absent jusqu'à cette heure. L'autre Marcel, Alain, "Jerry", Roger, l'accueille tapageusement, font un beau vacarme. Une pluie drue de salutations d'interpellations entre Alain, Roger, Marcel, "Jerry".

La petite troupe s'entretient, en confidence avec le micro, de ses petites affaires. Le grand public n'a-t-il pas le droit de connaître les petites affaires de ces parleurs "inconnus", qui se sont fait connaître, se sont connus tous les matins?

Boniment réclame pour un marchand de bonbons.

La conversation recommence. Il n'est question que d'Alain, de Roger, de Marcel, de "Jerry".

En signe de réjouissance sans doute, l'on tourne un disque à une allure asynchrone, c'est-à-dire qu'on le fait aller à l'accélération alors qu'il est fait pour aller au ralenti, ou inversement. L'effet est très drôle. On dirait une basse-cour qui monte une révolution cacophonique, une révolution parlementaire.

Un cinquième personnage se présente, personnage muet, ce qui n'empêche pas les autres de faire des jeux de mots, des à-peu-près sur son nom, de dire par exemple "nous sommes maintenant "cinq-gants" ou "cinq-lés".

Un chanteur sur disque.

Orgue et piano

L'un des parleurs "inconnus", qui se sont fait connaître: "C'est l'heure du clavier, vous allez entendre simultanément Roger D. au piano, et Marcel Z. à l'orgue".

On entend de l'orgue et du piano.

L'un des mêmes parleurs inconnus explique que les disques synchrones "sont très amusants". Il suffit de faire tourner à 33 révolutions la minute un disque qui est fait pour aller à 78 révolutions, ou inversement. Au vrai, c'est d'un haut effet comique et cacophonique. A preuve, le disque qui tourne.

L'un des parleurs "inconnus": "Je crois, Messieurs et Dames, qu'il serait temps que nous cessassions ces symphonies inachevées".

Le disque d'une chanteuse, à l'allure normale.

Le *Pot-Pourri matinal* annonce sa représentation du jour prend un mais qu'il ne viendra, un autre matin, toujours sous les auspices de la *Compagnie de Radiodiffusion Générale*, la *General Broadcasting Company*.

Un boniment pour du jus de bœuf.

C'est l'heure de Mme Juliette Bélieux.

CHLP ne fait pas mieux, peut-être pire. Nous le verrons la prochaine fois.

Emile BENOIST

L'Université de Montréal

Remerciements au gouvernement provincial

Officieusement l'Université de Montréal a fait parvenir au premier ministre de la province, M. Duplessis, des remerciements et des félicitations pour l'attitude qu'il a prise à l'endroit de cette institution, et de l'enseignement supérieur.

Sitôt les déclarations faites par M. Duplessis à l'Assemblée législative, des autorités de l'Université de Montréal ont fait tenir au premier ministre l'expression très vive de leur gratitude.

Cet après-midi, à la séance de la Commission d'administration, un article du feuilleton a trait aux remerciements officiels de l'Université au gouvernement provincial.

Le chancelier de l'Université McGill, sir Edward Beatty, et le principal, M. Douglas, ont adressé des remerciements au premier ministre de la province, M. Duplessis, pour la sollicitude qu'il porte aux universités. Ils disent conjointement:

"Nous notons avec une appréciation et une gratitude sincères les idées émises par le premier ministre, M. Duplessis, sur l'enseignement supérieur dans la province. Elles indiquent clairement qu'il en reconnaît l'importance et qu'il est prêt à recommander un appui financier beaucoup plus élevé."

M. Taggart Smyth, président de la Ligue du progrès civique, a exprimé sa cordiale approbation de l'attitude de M. Duplessis. Il espère que les travaux de parachèvement de l'immeuble de la montagne seront au moins en bonne voie, sinon terminés, lors de la visite de Leurs Majestés.

De 25,000 à 30,000 morts au Chili

Nouvelles secousses sismiques la nuit dernière

Santiago, Chili, 30 (A. P.). — Le gouvernement a mis au travail une véritable armée de menuisiers afin de construire des baraquas pour loger la population de Chillan, la ville détruite par le séisme de la semaine dernière. Au fur et à mesure que les rapports arrivent des petits centres de la région dévastée, la liste des victimes s'allonge: on estime que le nombre des morts a été de 15,000 à Chillan et de 25 à 30,000 dans tout le pays.

Les ouvriers et les équipes de sauvetage poursuivent leur travail en dépit des nouvelles secousses sismiques ressenties la nuit dernière et qui auraient été assez violentes.

On distribue les secours aussi rapidement qu'ils sont arrivés de Santiago et des autres villes du nord qui ont été épargnées par le séisme. On dit que huit personnes ont été exécutées à Chillan pour s'être rendues coupables de pillage. On rapporte un sauvetage extraordinaire: un garçonnnet de dix ans a été retiré vivant des décombres du théâtre municipal de Chillan, où 400 personnes ont perdu la vie.

A Rigaud

Rigaud, 30 — Le maire et six conseillers de cette ville ont été élus par acclamation, il y a quelques jours.

Le docteur Oscar Gendron a été réélu maire pour un troisième terme. Les conseillers élus sont: MM. Arthur Séguin, Léon Servant, Emile Leves, Bruno d'Amour, Damias Bédard et Emile Daigault.

Si vous voyagez...

Adresser-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: 361 et 361.

Les concerts

Gigli reste au pinacle

Une salle bien remplie, totalement dépourvue de snobisme et où l'on pouvait même voir des costumes de ski, a fait un enthousiasme et parfois bruyant accueil à l'incomparable ténor italien Beniamino Gigli, que M. Louis-H. Bourdon présentait hier soir à l'auditorium du Plateau. Les nombreux rappels que Gigli a dû donner ont illustré de façon péremptoire que, dans l'admiration populaire, Gigli reste au pinacle et qu'aucun des grands chanteurs contemporains ne lui a encore enlevé sa couronne. Il faut dire, à la louange du célèbre artiste que, s'il a pris de l'âge, s'il a même prématurément vieilli physiquement (il n'a pourtant que 48 ans), il s'est par contre assagi — si l'on peut dire — il a le geste beaucoup plus sobre et a cultivé merveilleusement l'art de la nuance. Et l'on peut dire que le Gigli d'aujourd'hui se montre plus artiste que Caruso, à qui on s'acharne à le comparer.

Si Gigli n'était pas un artiste italien, on pourrait dire que son programme d'hier soir était une salade russe réussie: rien n'y manquait des grandes arias italiennes aux barcarolles napolitaines en passant par des auteurs qui peuvent détonner chez lui tels que Grieg, Mendelssohn, Reynaldo Hahn et même Massenet.

De toute évidence, Gigli a voulu, ayant tout, plaire au grand public, et il n'y a pas failli. Comme tous ses congénères il a dû céder aux exigences de ses compatriotes domiciliés à Montréal, en leur servant avec toute l'expansion de poumons possible *La donna è mobile* qui vraiment a la vie dure même en pays totalitaire, les affreux *Les poils*, et surtout le criant *O Sole Mio*, qui cause presque une véritable torture physique aux gens de goût.

Pour ce qui est de cette dernière pièce — point final du concert — le ténor l'a donnée avec un visible ennui et parce qu'on la lui réclamait à grands cris, mais il en a tellement exagéré les mauvais lyrics qu'il semblait se moquer de l'auditoire. On aurait aimé aussi entendre à la place de la *Sérénade* de Schubert l'un quelconque des délicieux lieder du maître, mais la voix et le "genre" de Gigli ne sonnent appropriés au lied.

Gigli a donné un groupe de pièces en français: *Un rêve*, de Grieg l'exquise mélodie *Almon-nous*, de Reynaldo Hahn, la populaire ballade du *Roi d'Ys*, de Lalo, un extrait de *La Juive*, de Halévy (substitué à l'Amico Fritz, de Mascagni, qui était au programme) et enfin, en rappel: *Le rêve* (Manon) de Massenet. Les trois premières pièces ont perdu du charme, à cause d'un non-prononciation trop laborieuse. Par contre, Gigli a été admirable dans *La Juive* et il y a illustré avec un goût incomparable toutes les ressources du bel canto. L'auditoire n'attendait pas sans un peu d'inquiétude *Le rêve*, de Manon. Ce fut une surprise et un enchantement. Avec une habileté qui tient du prodige, avec un art inouï, le puissant Gigli a su transformer sa voix, lui donner les accents veloutés d'un Richard Crooks, et pour ces instants délicieux qu'il lui a fait vivre, l'auditoire sourit avec indulgence de la petite fantaisie que Gigli s'est permise en embellissant d'une petite trille d'ailleurs joie le texte de Massenet (il est vrai qu'il était question des oiseaux dans ce passage).

Gigli s'est montré un interprète de grande classe, et même un maître insurpassable, dans le second et dans les deux derniers groupes du programme, spécifiquement italiens, où je relève les noms de Pergolesi, de Caccini, de Cesti, de L'Alcavallo, de Denza, de Buzzi-Peccini, de De Curtis, de De Crescenzo et de Di Capua. Dans les petites ballades italiennes, charmantes et pleines d'esprit, comme dans les chansons napolitaines, le prince du chant acclamé à la Scala, au Metropolitan Opera et, encore récemment, à Covent Garden, n'est plus que Beniamino Gigli tout court, chanteur des rues qui crie son allégresse au ciel de Rome, ba telier insouciant qui laisse tomber ses chansons dans la baie de Naples.

Et vraiment il serait difficile de décider lequel des deux Gigli l'on préfère, ou du somptueux ténor de *Mappari* et d'*O Paradiso* ou du spirituel et délicieux barde de *Matinella* ou de *Povero Puchinella*. Ce que l'on sait, de façon certaine, c'est qu'un concert de Gigli, quel qu'en soit le programme, laisse l'impression d'avoir entendu un artiste comme il s'en trouve peu dans un siècle.

Lucien DESBIENS

La patinoire du lac aux Castors

Le ministre du Travail, M. William Tremblay, a inauguré samedi la nouvelle patinoire du lac aux Castors, au pied de la glissoire du mont Royal. Une foule nombreuse s'y était réunie. M. Tremblay a tranché le ruban symbolique, puis de multiples patineurs se sont élançés sur la glace vive. On remarquait, entre autres: Mme Tremblay, le député Bullock, de Westmount, et madame; M. Gilbert Layton, ministre sans portefeuille, et madame; M. Armand Hébert, contrôleur des secours du Québec; le capitaine Thomas Parks, surintendant de la patinoire, et autres.

Quelle date?

Voyez ici:

1939 JANVIER 1939

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Active la DIGESTION

Charbon de Belloc

Contre les GAZ de l'ESTOMAC

"Voici les plus vieux jours"

Les réflexions de Maurice Maeterlinck à la veille de ses 80 ans

Paris, 30. (C.P.-Havas). — "Me voici plus vieux que la plupart de ceux qui écrivent sur la vieillesse. Cicéron avait soixante-trois ans quand il publia son dialogue *De Senectute* et Sénèque n'atteignait pas sa soixante-quatrième année quand, dans sa douzième épître à Lucilius, il vous fait part des *Senectutis commodis* ou des avantages de la vieillesse". Maurice Maeterlinck, sous le titre "*Voici les plus vieux jours*", donne aux *Nouvelles littéraires* des réflexions empreintes de la plus saine philosophie sur les quatre-vingts ans dont il s'approche. "Au seuil de la vieillesse, nous voyons derrière nous ce que nous aurons vu devant si, durant notre enfance, nous avions eu le sens de l'avenir. Un ami de mon âge me demande ce que je pense de la vieillesse où je suis déjà plongé jusqu'au cou. Les plaisirs m'ont quitté, qui ne me plaisaient plus, je suis plus près de la mort, il est vrai, mais j'ai tout vu, j'ai vécu près d'elle parce que je ne l'ai jamais séparée de la vie. Elle m'en séparera quand elle voudra, je ne lui demande pas de survis. Je n'ai rien à changer à ce que je fais, à ce que je pense: j'ai toujours agi, j'ai toujours pensé comme si j'eusse dû m'en aller demain... Comme nous le faisons tous au début de la vie, j'avais espéré plus haut que moi. Je connais aujourd'hui mes limites que je n'aurais pas atteintes point en entrant dans la tombe. J'ai fait ce que j'ai pu. Si je n'ai pas fait mieux, c'est que je n'ai pas mérité de mieux faire". Et Maurice Maeterlinck termine sur la citation de saint Bernard: "Il nous resterait encore à chercher Celui que nous n'avons trouvé que d'une manière imparfaite. Celui qu'on ne peut trop chercher. Finissons donc ici ce livre mais ne finissons pas de chercher".

VICHY SUPREME PURGATIVE

Laxatif au goût de citron, efficace, agréable à prendre. Les enfants l'acceptent sans se faire prier. Exigez partout ce laxatif doux, énerg

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

FROID ET NEIGE —
VENT DU NORD-EST

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 2.
Même date l'an dernier 40.
Minimum aujourd'hui -2.
Même date l'an dernier -20.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.65. Midi: 30.90.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Meis, 7031 rue Saint-Denis,
Montréal

Espagne

La révolte anarchiste de Puigcerda

Deux ministres du cabinet Daladier chargés de résoudre le problème que pose l'afflux des réfugiés de l'Espagne rouge

PERPIGNAN, 30 (A.P.). — On apprend que le gouvernement rouge aurait étouffé hier soir une tentative de révolte anarchiste à Puigcerda, ville frontière espagnole qui fait face à Bourg-Madame. Les anarchistes et les communistes en seraient venus aux coups à plusieurs reprises depuis quelques jours à Puigcerda, ville dont la population normale ne dépasse pas 2,800 âmes, mais qui en compte actuellement 15,000 par suite de l'afflux des réfugiés.

Un certain major Quintila aurait emprisonné le maire républicain de Puigcerda et tenté d'assurer aux extrémistes le contrôle de cette région qui aurait toujours été isolé politiquement du reste de la Catalogne par suite de sa situation géographique dans les montagnes. Les chefs de la révolte auraient été rapidement arrêtés et certains rapports affirment même que Quintila aurait été tué en cherchant à fuir.

Une chute abondante de neige dans les Pyrénées a ralenti ce matin la marche des réfugiés vers la frontière française. Le cabinet français a décidé d'envoyer à la frontière deux de ses membres pour tenter de résoudre les problèmes que pose l'afflux des réfugiés de l'Espagne rouge: ce sont M. Max Rucart, ministre de la santé, et Albert Sarraut, ministre de l'intérieur. On les attend demain. M. Rucart craint des épidémies parmi les réfugiés, qui pourraient s'étendre à toute la région: on a déjà découvert quelques cas de typhoïde qui ont été isolés.

Le risque que le Roi ne vienne pas au Canada

Les Lloyds haussent leur taux d'assurance

LONDRES, 30 (A.P.). — Les Lloyds viennent de porter de 10 pour cent à 20 pour cent le taux d'assurance sur le risque que la visite du roi Georges VI au Canada soit contremandée, en raison de l'instabilité de la situation internationale. Les demandes de renseignements sur les polices de ce genre, qui ne sont pas encore bien nombreuses, proviennent surtout des fabricants de souvenirs, des entreprises de transport et d'hôtellerie, qui pourraient subir d'assez lourdes pertes, si le roi ne venait pas en Amérique pour une raison ou pour une autre en mai prochain. La plupart de ces polices ont été vendues au Canada, mais les Lloyds en ont également placé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Le discours d'Hitler ce soir

Mussolini en prononcera un mercredi

Berlin, 30 (A.P.). — Le chancelier Hitler a travaillé tout l'après-midi aujourd'hui dans son bureau de la chancellerie à la préparation du grand discours qu'il doit prononcer ce soir devant le Reichstag à l'occasion du sixième anniversaire de son accession au pouvoir. On entend impatiemment ce discours dans toutes les capitales européennes, car on croit que le chef d'Etat de l'Allemagne profitera de la circonstance pour faire connaître le prochain objectif de la politique allemande: on se demande si il sera question des réclamations coloniales allemandes et des réclamations territoriales de l'Italie contre la France.

La capitale allemande a revêtu un air de fête à l'occasion du sixième anniversaire de l'avènement du régime nazi.

La population a été réveillée ce matin par les corps de musique militaires. Tous les édifices de la ville, notamment l'Opéra, où le chancelier doit prononcer son discours, sont brillamment décorés. Ce sera la première fois que les 73 députés nazis de l'Autriche et les 41 députés nazis des Sudètes siégeront au Reichstag.

Rome, 30 (C.P.). — Le premier ministre Mussolini, à l'exemple du chancelier Hitler et du premier ministre Chamberlain, prononcera mercredi un grand discours sur la politique internationale à l'occasion d'une revue militaire. On ne sait pas encore quel sera le sujet du discours de M. Mussolini, mais on croit qu'il fera suite à celui du chancelier Hitler.

Une révolte au Siam

Bangkok, Siam, 30 (A.P.). — Le gouvernement siamois a étouffé aujourd'hui une conspiration militaire qui visait à renverser le jeune roi Ananda et à rétablir sur le trône son oncle, l'ex-roi Prajadhipok. Une cinquantaine d'officiers supérieurs de l'armée ont été arrêtés ou démis de leurs fonctions: un officier a été tué par la police en cherchant à s'échapper et un autre s'est suicidé. On sait que le gouvernement a annoncé le 26 décembre la découverte d'un complot contre le roi par le premier ministre Luang Biplu Songgram. Le communiqué officiel dit que la police poursuit ses recherches, mais que le pays est calme.

Nouvelle chute du mercure à Montréal

Le mercure a fait une nouvelle chute, à Montréal. En moins de 24 heures, il est tombé de 36 degrés au-dessus de zéro à zéro ce matin. On a constaté le même changement subit de température à Québec et à Sherbrooke. Dans cette dernière ville et dans la région avoisinante, la neige est tombée abondamment et il a fallu se servir des chasse-neiges, ce matin, dans les cantons de l'Est, pour libérer les routes.

Le cinquantenaire du Collège canadien

Rome, 30. (C.P.-Havas). — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a célébré hier une messe solennelle à la basilique de Sainte-Marie-des-Anges, basilique titulaire, à l'occasion du 50e anniversaire du Collège canadien de Rome. Sept cardinaux, sept archevêques et évêques canadiens, le comte de Perth, ambassadeur britannique à Rome, Francis Osborne, ministre britannique près le Saint-Siège, et nombre de chefs catholiques ont assisté à cette messe et au déjeuner qui a suivi. On remarquait les archevêques et évêques canadiens suivants: L.L. E.E. NN. Villeneuve, MacNally, Forbes, Yelle, Deschamps, Conolly, Forget. Mgr Perrin, recteur du Collège, présidait aux cérémonies.

Russie

Du socialisme au communisme

Nouveau plan de cinq ans

Moscou, 30 (A.P.). — L'organe du parti communiste russe, *Pravda*, publie aujourd'hui un nouveau plan de cinq ans dont le but sera d'opérer la transition du socialisme au communisme. Le plan sera exposé par le président du conseil des commissaires du peuple, Vyacheslav Molotov, devant le congrès du parti communiste le 10 mars prochain. Le nouveau plan accorde encore la première place aux industries lourdes et aux industries de la défense nationale, mais il prévoit également l'accroissement de la production des produits de consommation. La principale tâche, peut-on lire dans le projet, c'est d'en arriver à ce que la Russie soviétique dépasse dans le domaine économique les pays capitalistes les plus avancés de l'Europe et de l'Amérique. Les ouvriers doivent en arriver à la compétence culturelle et technique des ingénieurs.

Le procès Godon

L'état mental de l'accusé

Ouverture de l'enquête — Motion de la défense rejetée — Vif débat entre la défense et la poursuite — Les témoignages sur les actes étranges de l'accusé — La cause se poursuit — Le jury décidera

A la reprise du procès Godon, ce matin, la défense, représentée par Mes Valmore Bienvenu, Antonio Laplante et Raymond Julien, a présenté au tribunal une motion qui a été rejetée plus tard. Voici un résumé des articles contenus dans ce document:

La motion de la défense

Godon a été accusé de meurtre. Une enquête préliminaire a été instituée. M. le juge Amédée Monet a ordonné à l'enquête préliminaire que l'accusé subisse son procès au prochain terme des Assises, c'est-à-dire en février. Nonobstant cette date, le procureur général a ordonné le procès. Ce procès eut lieu du 16 au 27 janvier. A cette dernière date, la Cour, *proprio motu*, c'est-à-dire de son propre mouvement, a arrêté le procès en question, ordonnant qu'enquête soit faite sur l'état mental de l'accusé et ce à un stage où le prévenu était sur le point de faire valoir sa défense.

La Couronne avait, depuis quinze jours, eu l'opportunité de faire entendre des témoins en vue d'incriminer l'accusé. La seule preuve au dossier repose uniquement sur une expertise en écriture. Cette preuve elle-même repose sur la production d'écrits par certains témoins d'une part et sur l'opinion d'experts d'autre part. Les écrits produits ont été obtenus à la suite d'interventions intéressées de certaines personnes ayant fait du pénitencier.

La production desdits documents et les témoignages les accompagnant ont été respectivement faits et rendus à la suite d'objections pour le motif que la preuve prescrite en pareils cas, n'a pas encore été faite et, qu'en conséquence, ladite preuve est illégale et que les documents ainsi produits sont illégalement acquis.

La défense, par ailleurs, est en mesure de contredire catégoriquement et immédiatement par des experts l'opinion des experts en écriture de la Couronne pour démontrer que la lettre anonyme écrite à Jarryville en 1930 n'est pas de Godon.

Advenant le cas où le prévenu, après l'enquête ordonnée par la Cour, serait trouvé incapable mentalement de subir son procès, il pourrait être soupçonné d'avoir écrit la lettre.

Les témoignages rendus par les susdits témoins et desquels la Cour s'est inspirée pour ordonner l'enquête sur l'état mental de l'accusé étaient connus avant le commencement du procès par la poursuite dont l'acquiescement à l'ordonnance de la Cour a été immédiat.

De tous ces faits, il pourrait résulter un préjudice grave qui subsisterait tant et aussi longtemps que l'état mental qu'on lui prête l'empêcherait de se justifier en dépit de la présomption d'innocence qu'on doit à l'accusé.

Pour toutes ces raisons la défense demande: 1. — D'annuler et rescinder la décision interlocutoire permettant la production des écrits prêtés à Votre Régence par les témoins susdits parce qu'il est maintenant avéré que lesdits écrits ont été produits illégalement et sans que la preuve préalable requise en pareil cas ait été faite ainsi que les témoignages incomplets faits à cet effet; 2. — Et, subsidiairement, à ce qu'il soit permis à la défense de faire entendre des témoins et parties tiers péremptoirement que la lettre anonyme n'a pas été écrite par le requérant.

Le tout aux conditions qu'il plaira à la Cour de suggérer.

Motion rejetée

Un débat qui menaçait de devenir acrimonieux suivit la production de la motion ci-haut de la part de la défense. Mais le tribunal trancha ce débat en disant que la motion était rejetée. M. le président du tribunal explique que son jugement a pu être erroné en demandant l'enquête présente, mais que c'est sa décision et qu'il se voit en toute sincérité obligé de la maintenir.

Pendant tout ce temps, le jury a dû comme les jours précédents se

Antonio Godon déclaré fou

(Dernière heure)

Peu après midi, un verdict a été rendu aux Assises par le jury de cette cour, déclarant Antonio Godon, incapable de subir plus avant son procès sous l'accusation du meurtre de Simone Caron, à cause de déficience mentale. C'est à la suite des témoignages des médecins aliénistes Legrand et Plouffe que le jury a rendu ce verdict d'aliénation mentale.

Au "Metropolitan Opera"

CETTE SEMAINE

New-York, 30 (Spécial au Devoir) — Voici le répertoire du Metropolitan Opera, pour cette semaine.

Lundi soir: a) *Amelia goes to the Ball*, de Menotti (en anglais), avec Muriel Dickson (rôle-titre), John Brownlee, Mario Chamlee, Helen Olheim, Norman Cordon et Lucile le Browning; chef Panizza; b) *Electre*, de Richard Strauss (en allemand) avec Rose Pauly (Electre), Kerstin Thorborg (Clytemnestre), Irene Jessner, Paul Althouse, Friedrich Schoor et Norman Cordon; chef Leinsdorf.

Mardi soir (A l'Académie de Musique de Philadelphie) *Le Crépuscule des dieux*, de Wagner (en allemand) avec Lauritz Melchior (en allemand) avec Lauritz Melchior, Mercurio Lawrence, Chef Bodanzky. Mercredi soir: *Louise*, de Charpentier (en français), avec Moore (rôle-titre), René Maillon, Doris Doe et Ezio Pinza. Chef Panizza.

Jeudi soir: *Lucia di Lammermoor*, de Donizetti, (en italien), avec Lily Pons (rôle-titre), Beniamino Gigli, Thelma Votipka et Carla Morelli. Chef Papi.

Vendredi, en matinée: *Tannhäuser*, de Wagner, (en allemand), avec Lauritz Melchior (rôle-titre), Lotte Lehmann, Karin Branzell, Herbert Alsen, Chef Leinsdorf. Vendredi soir: *Mignon*, de Thomas (en français), avec Rise Stevens (rôle-titre), Ezio Pinza, Joséphine Antoine, Charles Hackett, Chef W. Pelletier.

Samedi, en matinée: (transmis par radio) *Aida*, de Verdi (en italien), avec Zinka Milanov (rôle-titre), Bruna Castagna (Amneris), Beniamino Gigli (Radamès), Nicola Moscona (Ramfis), Norman Cordon (le Roi). Chef Panizza. Samedi soir: *La Traviata*, de Verdi (en italien), avec Bidu Sayao (rôle-titre), Thelma Votipka, Lucile le Browning, Nino Marini et John Brownlee. Chef Cimaro.

La tourmente paralyse les routes en Ontario

Toronto, 30 (C.P.). — Une tourmente venue de l'Est paralyse la circulation, dans de nombreuses régions, aujourd'hui, en Ontario. Le vent soufflait, à certains moments, à 50 milles à l'heure, dans la péninsule de Niagara.

A Hamilton, le service des tramways a été interrompu. Dans cette ville, on a éprouvé la pire tempête de neige depuis de nombreuses années. Des centaines de gens n'ont pu se rendre à leur travail, ce matin. De même un grand nombre d'écoliers sont restés à leurs foyers.

On prédit, pour demain, des vents continus de l'est et du nord-est, avec neige et verglas.

La conférence de M. Paul Bouchard

Nous publions demain le résumé de la conférence prononcée vendredi soir au Club Canadien par M. Paul Bouchard, sur l'impérialisme et la dernière crise européenne.

M. William Tremblay

Le ministre du travail, M. Tremblay, était à son bureau à Montréal ce matin. Il a reçu de nombreux visiteurs. Aux journalistes, il a simplement dit que tout était tranquille.

En 80 romans

Paris, 30. (C.P.-Havas). — La France et l'Empire français en 80 romans, c'est le concours que lance la revue du *Touring-Club* français et que représentent à l'envi les critiques littéraires. La France et l'Empire sont divisés en vingt-quatre régions et sur chacune, les concurrents devront désigner, au moins deux romans parus depuis un siècle et qui seront les plus exactement évocateurs de l'aspect d'une région ou de l'âme de ses habitants. Sur cette initiative se greffe le projet qui serait de profiter de ce premier recensement pour dresser une carte régionale littéraire de l'Empire français et commencer un catalogue et une collection de littérature régionale.

Une vingtaine de blessés à Chicago

Chicago, 30 (A.P.). — Deux convois de tramways du réseau élevé de Chicago sont venus en collision ce matin pendant une tempête de neige aveuglante et les premiers rapports de la police indiquent qu'il y a une vingtaine de blessés. L'accident s'est produit à la gare de l'avenue de la Californie. Trois blessés ont dû être retirés des débris où ils étaient pris par les pompiers; la plupart ont été blessés par des éclats de verre.

A l'hôtel de ville

Au conseil, cet après-midi

Les secours directs — Le bill de Montréal

A la séance du conseil municipal cet après-midi, il n'y aura ni communications au conseil, ni interpellations verbales, ni motions; M. le maire n'a mis à l'ordre du jour que les questions de privilèges, les avis de motions, les rapports de l'exécutif (qui seront au nombre d'environ 35), et deux autres articles: le vote des secours directs de février, au coût de \$1,104,000, et la nomination de la commission de législation qui doit préparer le bill de Montréal.

La suspension de M. Penverne

On pense que le comité exécutif étudiera demain le cas de M. Penverne, suspendu par le maire. Dans le rapport qu'il a envoyé au comité, le maire donne les raisons pour lesquelles il a suspendu M. Penverne: la nomination de M. Penverne a été, dit-il, une nomination politique; après sa nomination il a continué à faire de la politique pour le maire du temps; son administration du service des réclamations a été fort coûteuse et il y a nommé un bon nombre de nouveaux employés.

Le coût des chèques de secours

M. l'échevin Kerry, membre du comité exécutif, a dit ce matin que la distribution des secours par chèques coûte trop cher. Les banques exigent de la ville 2-2 cents par chèque pour les échanger, et sur tous les chèques qui dépassent \$5 la ville doit apposer un timbre d'accise de trois cents. Le tout représente une dépense de \$66,000 par an.

M. Kerry estime que l'on devrait étudier la question. Sans se prononcer définitivement il croit que la distribution en argent serait plus économique; cela exigerait un contrôle assez coûteux, mais ce serait une occasion de donner du travail et ça ne coûterait pas \$66,000.

A Asbestos

Québec, 30 (DNC) — M. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse, et des Pêcheries dans le gouvernement Duplessis, est revenu samedi d'Asbestos, comté de Richmond, où il a assisté à une démonstration extrêmement intéressante.

La compagnie *Canadian Johns Manville*, qui possède une mine d'amiante et de grandes usines à Asbestos, a plus de 1,200 ouvriers en son emploi dans cette grande entreprise industrielle. Telles sont les relations entre patrons et travailleurs à Asbestos que la compagnie a fondé un club qui porte le nom de "Quarter Century Club", dont peuvent faire partie les employés qui ont 25 ans de service. Ce club existe dans deux autres usines que la Johns Manville possède aux Etats-Unis.

Vendredi dernier, on a procédé à l'initiation de 23 employés de l'établissement d'Asbestos, qui venaient de compléter leur quart de siècle de services avec la compagnie.

M. Gagnon y assistait en compagnie du député provincial de Richmond, M. Gaudreault, de M. A.O. Dufresne, directeur des mines, M. Paul Miquelon, représentant M. Bourgeois, ministre des Terres et forêts et des Travaux publics, M. Gosselin, représentant de M. William Tremblay, ministre du Travail, et de M. Eugène Larochelle, inspecteur au ministère des Mines.

L'initiation était présidée par M. Lewis Brown, de New-York, président de la Johns Manville, assisté de M. R. Fisher, vice-président, et de M. Sherry, gérant de la mine Asbestos.

Après l'initiation des 23 employés il y eut banquet à l'hôtel francois, et des discours y furent prononcés. Fait remarquable et qui fut fort apprécié des convives, presque tous canadiens-français, MM. Brown, Fisher et Sherry, les orateurs du banquet, parlèrent en français.

Le banquet fut suivi d'une autre démonstration à l'arena d'Asbestos à laquelle assistaient les 1200 employés de la mine et des usines.

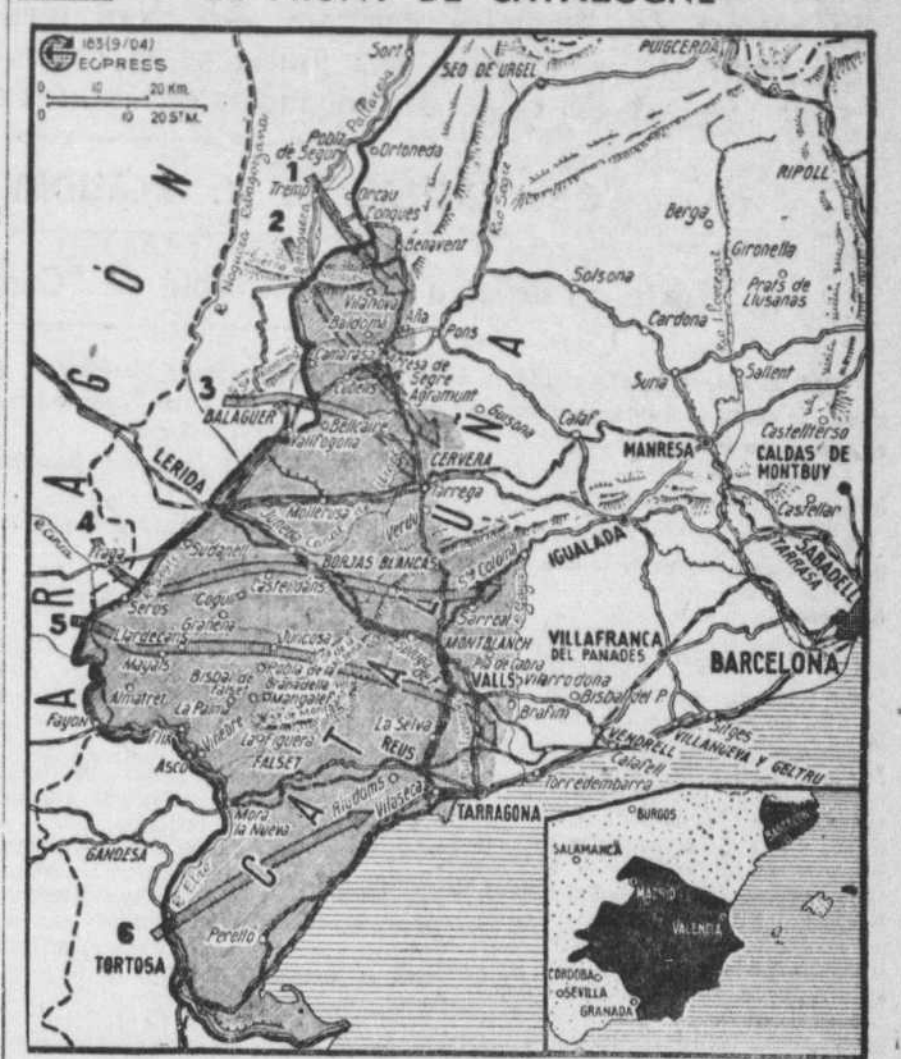
En 80 romans

Paris, 30. (C.P.-Havas). — La France et l'Empire français en 80 romans, c'est le concours que lance la revue du *Touring-Club* français et que représentent à l'envi les critiques littéraires. La France et l'Empire sont divisés en vingt-quatre régions et sur chacune, les concurrents devront désigner, au moins deux romans parus depuis un siècle et qui seront les plus exactement évocateurs de l'aspect d'une région ou de l'âme de ses habitants. Sur cette initiative se greffe le projet qui serait de profiter de ce premier recensement pour dresser une carte régionale littéraire de l'Empire français et commencer un catalogue et une collection de littérature régionale.

Une vingtaine de blessés à Chicago

Chicago, 30 (A.P.). — Deux convois de tramways du réseau élevé de Chicago sont venus en collision ce matin pendant une tempête de neige aveuglante et les premiers rapports de la police indiquent qu'il y a une vingtaine de blessés. L'accident s'est produit à la gare de l'avenue de la Californie. Trois blessés ont dû être retirés des débris où ils étaient pris par les pompiers; la plupart ont été blessés par des éclats de verre.

LE FRONT DE CATALOGNE



Trait épais — le front le 22 décembre 1938, au début de l'offensive de l'armée du Nord du général Franco.
Surface hachurée — territoire conquis par l'armée du Nord du général Franco depuis le 23 décembre 1938.

Les flèches montrent la direction de l'attaque; les chiffres indiquent les différentes parties de cette armée:

1. Corps d'armée d'Urgel (sous le général Munoz Grande).
2. Corps d'armée de Maestrazgo (général Garcia Valino).
3. Corps d'armée d'Aragon (général Moscardó).
4. Corps d'armée des "Fleches" (légionnaires italiens) (général Gamba).
5. Corps d'armée de Navarre (général Solchaga).
6. Corps d'armée marocain (général Yague).

A droite en bas: carte générale de l'Espagne.
Surface noire — territoire du gouvernement de Barcelone.
Surface pointillée — sous le gouvernement du général Franco.

Un Office provincial des sports

Le bill Carignan

Vers la fin de la session, le ministre de la voirie, M. Carignan, présentera vraisemblablement un projet de loi relatif à l'établissement d'une Commission ou d'un Office provincial des sports.

Interrogé sur ce projet ce matin, le ministre de la voirie a répondu fort évasivement. Dans les milieux sportifs professionnels, on se demande ce que pourra bien contenir cet organisme provincial des sports. On sait déjà qu'il s'occupera de la culture physique dans les écoles et les collèges classiques, mais on se demande s'il n'englobera aussi les sports professionnels, si cet organisme prendra sous sa juridiction tous les exercices physiques et tous les sports depuis la petite école du rang jusqu'au Stade et au Forum.

Dans les milieux sportifs, on a bien hâte de connaître la teneur du bill Carignan.

Quant au budget de la voirie, M. Carignan s'est contenté de dire qu'on y travaille et qu'on est en train de l'établir pour présentation prochaine à la Chambre.

Le service aéropostal Montréal-Vancouver

A la suite de l'avis du maître de postes à l'effet qu'un service de poste aérienne de nuit serait établi entre Montréal et Vancouver le 1er mars prochain, les lignes aériennes Trans-Canada annoncent l'itinéraire projeté.

Les avions volant dans le sens de l'ouest quitteront Montréal, tous les soirs à 9 h. pour arriver à Vancouver le lendemain matin à 11 h. 35. Dans la direction de l'est, le départ effectuera de Vancouver à 6 h. 45, l'arrivée à Toronto à 11 h. 50 le lendemain matin et à Montréal à 12 h. 50. Le parcours entre Toronto et Montréal, dans les deux sens, s'effectue en une heure.

Dans le sens de l'ouest, l'avion atterrira à Ottawa à 9 h. 50, à North Bay à 11 h. 25, à Winnipeg à 5 h. 20, avec escale de 20 minutes à cet endroit, à Regina à 6 h. 45 et à Lethbridge à 9 h. 20.

Dans la direction de l'est, l'avion atterrira à Lethbridge à 10 h. 20, à Regina à 12 h. 40 du matin, à Winnipeg à 3 h. 40 du matin et à North Bay à 10 h. 20.

On mandate aussi que l'itinéraire comporte deux escales ailer et retour entre Lethbridge, Calgary et Edmonton, le courrier et les messageries seront transportés par les avions des lignes principales.

L'inauguration de l'aéroport de Calgary signifiera une réduction de 45 minutes dans le sens de l'est. A partir de mercredi, le 1er février, les avions arriveront à Montréal à 8 h. 35 de l'après-midi au lieu de 9 h. 20.

Cet itinéraire sera en vigueur jusqu'au 1er mars alors que sera inauguré un nouveau service de nuit.

La conférence sur le blé

Londres, 30 (A.P.). — Le sous-comité qui a été chargé par le comité consultatif international du blé de préparer l'agenda de la conférence internationale projetée doit se réunir demain à Londres. On n'annonce pas la date de la conférence que lorsqu'on se sera entendu sur un agenda acceptable pour tous les pays intéressés. Le Canada est représenté dans le personnel de ce sous-comité.

En Chine

Les Japonais ont perdu plus de 7,000 hommes depuis dix jours dans le sud de la province de Chansi

Changhai, 30. (A.P.). — Les Chinois annoncent que les attaques incessantes de leurs irréguliers dans le sud de la province de Chansi ont fait perdre 7,000 hommes aux Japonais depuis dix jours. Ils annoncent également que leurs irréguliers du nord du Kiangsi ont tenu une embuscade aux Japonais qui ont perdu 1,000 hommes et un abondant matériel de guerre. Les Japonais annoncent, par contre, que leurs troupes ont tué 1,190 irréguliers chinois en 65 engagements livrés dans les dix premiers jours du mois dans la région de Hankou; les pertes japonaises pendant cette campagne n'auraient pas dépassé 41 morts et 92 blessés. Les autorités navales japonaises auraient saisi dans le petit port de Shayango un navire anglais et deux navires norvégiens, qui seraient soupçonnés de se livrer à la contrebande et de fournir des armes aux irréguliers chinois. Un navire de guerre anglais aurait, apprend-on, escorté le navire français "St-Vincent-Paul", en dehors du port, sans que les autorités japonaises aient tenté de s'y opposer.

Changhai, 30. (A.P.). — Les Chinois annoncent que les attaques incessantes de leurs irréguliers dans le sud de la province de Chansi ont fait perdre 7,000 hommes aux Japonais depuis dix jours. Ils annoncent également que leurs irréguliers du nord du Kiangsi ont tenu une embuscade aux Japonais qui ont perdu 1,000 hommes et un abondant matériel de guerre. Les Japonais annoncent, par contre, que leurs troupes ont tué 1,190 irréguliers chinois en 65 engagements livrés dans les dix premiers jours du mois dans la région de Hankou; les pertes japonaises pendant cette campagne n'auraient pas dépassé 41 morts et 92 blessés. Les autorités navales japonaises auraient saisi dans le petit port de Shayango un navire anglais et deux navires norvégiens, qui seraient soupçonnés de se livrer à la contrebande et de fournir des armes aux irréguliers chinois. Un navire de guerre anglais aurait, apprend-on, escorté le navire français "St-Vincent-Paul", en dehors du port, sans que les autorités japonaises aient tenté de s'y opposer.

Changhai, 30. (A.P.). — Les Chinois annoncent que les attaques incessantes de leurs irréguliers dans le sud de la province de Chansi ont fait perdre 7,000 hommes aux Japonais depuis dix jours. Ils annoncent également que leurs irréguliers du nord du Kiangsi ont tenu une embuscade aux Japonais qui ont perdu 1,000 hommes et un abondant matériel de guerre. Les Japonais annoncent, par contre, que leurs troupes ont tué 1,190 irréguliers chinois en 65 engagements livrés dans les dix premiers jours du mois dans la région de Hankou; les pertes japonaises pendant cette campagne n'auraient pas dépassé 41 morts et 92 blessés. Les autorités navales japonaises auraient saisi dans le petit port de Shayango un navire anglais et deux navires norvégiens, qui seraient soupçonnés de se livrer à la contrebande et de fournir des armes aux irréguliers chinois. Un navire de guerre anglais aurait, apprend-on, escorté le navire français "St-Vincent-Paul", en dehors du port, sans que les autorités japonaises aient tenté de s'y opposer.

Changhai, 30. (A.P.). — Les Chinois annoncent que les attaques incessantes de leurs irréguliers dans le sud de la province de Chansi ont fait perdre 7,000 hommes aux Japonais depuis dix jours. Ils annoncent également que leurs irréguliers du nord du Kiangsi ont tenu une embuscade aux Japonais qui ont perdu 1,000 hommes et un abondant matériel de guerre. Les Japonais annoncent, par contre, que leurs troupes ont tué 1,190 irréguliers chinois en 65 engagements livrés dans les dix premiers jours du mois dans la région de Hankou; les pertes japonaises pendant cette campagne n'auraient pas dépassé 41 morts et 92 blessés. Les autorités navales japonaises auraient saisi dans le petit port de Shayango un navire anglais et deux navires norvégiens, qui seraient soupçonnés de se livrer à la contrebande et de fournir des armes aux irréguliers chinois. Un navire de guerre anglais aurait, apprend-on, escorté le navire français "St-Vincent-Paul", en dehors du port, sans que les autorités japonaises aient tenté de s'y opposer.

Bulletin météorologique

Toronto, 30 (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain:

région de Montréal et d'Ottawa: froid, vent du nord-est avec neige ou verglas;

vallée du bas St-Laurent: froid, vent fort du nord-ouest avec neige; nord-ouest du Québec: beau et froid, suivi de vents de l'est et du nord-est, neige probable;

Lac-Saint-Jean: vent de l'est, nuageux et froid avec neige; golfe, vent nord et baie des Chaleurs: vents de l'est, nuageux et froid avec neige.

Toronto, 30 (C.P.). — Voici les températures enregistr

L'AGORA DU DIMANCHE

Comment la monnaie et le crédit peuvent influencer sur l'économie des provinces

La monnaie du cours comme la monnaie de banque, en un mot l'argent, est du ressort de l'autorité centrale — Une révision de notre constitution qui donnerait à chacune des provinces le contrôle de sa monnaie aurait pour résultat de créer des monnaies différentes dans les diverses provinces

CONFERENCE DE M. BEAUDRY LEMAN

Texte du débat d'hier soir irradié du "Cercle Universitaire"

M. Beaudry Lemman, président de la "Banque Canadienne Nationale", a donné la conférence hier à l'Agora du dimanche réunie au Cercle Universitaire et irradiée par Radio-Canada.

Le sujet était le suivant: *Comment la monnaie et le crédit peuvent influencer sur l'économie des provinces.*

Voici le texte du débat. Après quelques mots de M. Emery Beaulieu, président de l'Agora, M. Lemman a la parole:

M. Lemman

Jusqu'ici, les sujets à l'étude ont été intéressants; pourquoi, M. le Président, me confiez-vous le soin de traiter une question ennuyeuse? Pourquoi voulez-vous que je me replonge, le dimanche, dans mes préoccupations quotidiennes? Les questions d'argent font lever le nez à beaucoup de gens, mais ceux dont la main répuque à tout contact avec le vil métal me jettent la première pierre. La monnaie, ou — en langage courant — l'argent, joue un rôle considérable dans la vie économique. On ne saurait méconnaître l'influence que l'argent exerce sur la plupart des initiatives de l'homme moderne. Il ne faudrait pas entendre le mot argent dans l'acceptation étroite d'une pièce de métal ou d'un billet de banque, mais dans son sens large de mesure des valeurs, d'instrument d'échange et de réservoir d'épargne rendant possibles des paiements ou des achats différés. L'instrument qui sert à mesurer les valeurs, qui facilite les échanges de biens matériels et de services, et qui, en outre, représente l'acquis de plusieurs générations de travailleurs, mérite qu'on prête attention à son fonctionnement.

L'argent est un outil, c'est un mécanisme dont il faut apprendre à se servir sans se laisser dominer par lui.

M. Charpentier

S'il ne faut pas se laisser dominer par l'argent, parce qu'il n'est qu'un mécanisme, pourquoi tant de gens l'adorent-ils encore comme le veau d'or?

M. Lemman

M. Charpentier, si vous continuez à fréquenter des idolâtres, il faudra vous faire exorciser. Dans les banques, nous sommes en contact avec des gens qui, loin d'adorer leur argent, le font travailler le plus fort possible. Si vous voulez bien, nous allons oublier le veau d'or et revenir à nos moutons.

Par chèques

C'est en argent que se paient la plupart des biens et des services qui font l'objet d'échanges; c'est en argent que se remboursent les emprunts de l'Etat, des provinces, des municipalités, des autres collectivités publiques et des sociétés; c'est en argent que se paient les dettes hypothécaires, les billets à ordre, les dépôts en banque et que s'effectuent les paiements de quelque importance. Il n'en reste pas moins que les dépôts dans les banques sont payables en argent et que seule la monnaie du cours d'un pays a force libératoire. Quand on étudie la situation économique d'un pays, il faut tenir compte de la monnaie proprement dite et de la monnaie de banque, c'est-à-dire des dépôts qui circulent par le moyen de chèques.

Ce sont là les deux instruments

qui servent à régler les échanges de biens et de services, surtout à l'intérieur d'un pays. Quand il s'agit d'opérations avec l'étranger, les effets de commerce font l'objet, sur les principales places du monde, d'une compensation dont le solde est acquitté par la seule monnaie internationale généralement admise chez les peuples civilisés, l'or.

Il importe que tout Canadien connaisse les bases du régime monétaire qui conditionne son activité matérielle. Il ne m'appartient pas de faire un cours de droit constitutionnel, ni même d'échafauder des hypothèses sur les motifs qui ont inspiré les Pères de la Confédération. Je me bornerai à vous signaler quelques passages de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord: le paragraphe 14, qui a trait à la monnaie et à la frappe de la monnaie; le paragraphe 15, qui régit le commerce de banque, l'incorporation des banques et l'émission du papier-monnaie; le paragraphe 16, relatif aux banques d'épargne; le paragraphe 18, qui régit la lettre de change et le billet à ordre; et enfin le paragraphe 20, qui traite du pouvoir libératoire de l'argent. Relevons aussi le paragraphe 19, qui se rapporte aux taux d'intérêt de l'argent. Toutes ces matières ont été réservées à la seule juridiction du Parlement fédéral. Donc, la monnaie du cours comme la monnaie de banque, en un mot: l'argent est du ressort de l'autorité centrale.

La fixation des taux d'intérêt

M. Charpentier

"N'y aurait-il pas avantage à ce que les provinces puissent fixer le taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires affectés, par exemple, à la construction de maisons ouvrières?"

M. Lemman

Je suis d'avis, Monsieur Charpentier, que la fixation des taux d'intérêt, soit par le Parlement fédéral, soit par une législature provinciale, a été peu réussie. L'histoire de la fixation des taux d'intérêt est une histoire de tâtonnements. Elle a commencé, il y a plus de cent ans, avec la fixation des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires sur des maisons ouvrières ou sur des maisons de rapport ou de toute autre forme de prêt. Si le taux fixé est plus élevé que le taux courant, l'intervention du législateur est évidemment inutile; s'il est inférieur au taux courant, il ne se trouve pas de prêteurs. Vous comprenez, Monsieur Charpentier, que je parle du pays où les particuliers conservent la libre disposition de leurs biens. Chacun sait que, sous le régime communiste, fasciste ou naziste, le dictateur n'hésite pas à recourir à la conscription, à la confiscation ou à d'autres mesures coercitives. La Grande-Bretagne a tenté, il y a quelques années, de limiter les taux d'intérêt et a promulgué un grand nombre de lois à ce sujet jusqu'à ce que, finalement, en 1934, tous les taux tendant à réglementer le taux d'intérêt fussent abolis. On abandonna même le principe de la fixation du loyer de l'argent, après avoir constaté qu'il était inopérant, et d'ailleurs inapplicable.

M. Bois

"Est-ce à dire, M. Lemman, que les provinces ont été laissées sans aucune ressource monétaire?"

Les provinces et la monnaie

M. Lemman

Entendons-nous, monsieur Gouin; et, puisqu'il y a ici des avocats, distinguons. Je crois que les provin-

ces n'ont pas de ressources monétaires propres, c'est-à-dire émanant d'elles. Les provinces ont évidemment le droit de se servir de la monnaie et des instruments monétaires établis par l'autorité fédérale et mis à la disposition du public. La constitution prescrit que seul le pouvoir central détermine et fixe la quantité et, dans une certaine mesure, la valeur des signes monétaires dans l'ensemble du pays. Les provinces et les autres corps publics, de même que les sociétés et les particuliers, doivent, lorsqu'ils font des opérations financières ou commerciales, tenir compte de la politique monétaire de l'Etat. Tous ceux qui font usage de l'argent doivent comprendre que, dans le domaine monétaire, les banques, comme le plus modeste salarié, sont assujetties aux lois et à la politique du Parlement fédéral.

M. Panet Raymond

"Mais, M. Lemman, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'a-t-il pas réservé exclusivement aux provinces certains pouvoirs législatifs?"

M. Lemman

Assurément, M. Panet-Raymond. L'article 92 réserve exclusivement aux provinces le droit de faire des lois touchant la propriété et les droits civils sur leur territoire, et le paragraphe 3 confère aux provinces le droit de contracter des emprunts sur le seul crédit de la Province. Vous me ferez observer sans doute que les biens sont beaucoup plus importants que l'argent qui ne fait qu'en faciliter les échanges. Cette observation est tout à fait judicieuse, mais il n'en reste pas moins vrai qu'à toutes fins pratiques le troc, c'est-à-dire l'échange direct de biens et de propriétés, a presque complètement disparu et que l'on achète pour de l'argent et que l'on vend pour de l'argent. Une province ou une municipalité serait fort embarrassée si, d'une part, elle devait percevoir ses impôts en nature et, d'autre part, faire le service de ses intérêts en nourriture, en vêtements, en logement ou en tout autre bien répondant aux besoins ou aux désirs de la population. Les provinces, les autres corps publics, les sociétés privées et les particuliers se servent, pour leurs emprunts, comme pour leurs remboursements, de l'argent, instrument qui est fabriqué, maintenu et parfois modifié par l'autorité fédérale. C'est pourquoi la politique monétaire d'un pays intéresse tous les citoyens, quelles que soient les fins auxquelles ils utilisent l'argent. D'aucuns peuvent découvrir dans les articles 91 et 92 de la Constitution des sources de conflit et d'antagonisme. Je préfère y voir un terrain d'entente, une ségrégation de pouvoirs qui peut agir parfois comme un frein indispensable et parfois comme un stimulant opportun, en un mot la raison d'une coopération nécessaire.

Le droit de désaveu d'Ottawa

Pour compléter cette esquisse du cadre dans lequel évolue l'activité économique au Canada, il y a lieu de tenir compte de deux autres facteurs importants. Le premier, c'est le droit que possède le gouvernement fédéral de désavouer toute législation provinciale, quelle qu'elle soit la nature. Il résulte des dispositions des articles 56 et 90 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, du pouvoir de l'autorité fédérale n'a joué que dans des circonstances graves, exceptionnelles. Il est même assez extraordinaire que ce droit de désaveu n'ait pas été exercé plus souvent par le Gouvernement central. On peut s'étonner que l'Etat, source et gardien de la monnaie, laisse une aussi large mesure de liberté aux provinces, aux municipalités et aux sociétés privées lorsqu'elles prennent des initiatives susceptibles d'influer, si-

non sur la valeur intrinsèque de la monnaie, du moins sur le cours du dollar canadien à l'étranger. Les emprunts effectués à l'étranger et remboursables en monnaie étrangère, de même que le service des intérêts en devises étrangères, peuvent déprimer le cours du change du dollar canadien et même réduire sa valeur intérieure, si des opérations de crédit entraînaient des émissions trop considérables de papier-monnaie.

M. Perrault

"Vous avez dit il y a un instant, Monsieur Lemman, que vous trouviez dans les articles 91 et 92 de l'Acte de 1867 moins de sources de conflits et d'antagonisme entre le parlement fédéral et les législatures, que la raison d'une coopération nécessaire."

"Que deviendrait cette coopération et même la situation financière des provinces, si le parlement fédéral désavouait une loi par laquelle une législature aurait décidé d'emprunter pour l'exécution de travaux d'une nature provinciale?"

"Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de préciser les articles 56 et 90 de l'Acte de 1867 et limiter ce droit de désaveu du gouvernement fédéral, pour autant qu'il s'agit d'emprunts faits par les provinces?"

M. Lemman

Il faut bien admettre, monsieur Perrault, que le désaveu est un procédé auquel on ne peut avoir recours qu'exceptionnellement. Ce n'est pas une méthode pratique et efficace. Mais il ne faudrait pas s'étonner si, un jour, l'Etat intervenait dans le domaine du crédit. Le Gouvernement fédéral peut restreindre les importations de marchandises, en relevant les droits d'entrée, s'il estime qu'il y a lieu d'empêcher qu'une balance défavorable du commerce ne pèse trop lourdement sur le cours du change de la devise canadienne; il n'y a qu'un pas à faire pour en arriver à des dispositions applicables aux opérations de crédit.

M. Lemman

Il faut bien admettre, monsieur Perrault, que le désaveu est un procédé auquel on ne peut avoir recours qu'exceptionnellement. Ce n'est pas une méthode pratique et efficace. Mais il ne faudrait pas s'étonner si, un jour, l'Etat intervenait dans le domaine du crédit. Le Gouvernement fédéral peut restreindre les importations de marchandises, en relevant les droits d'entrée, s'il estime qu'il y a lieu d'empêcher qu'une balance défavorable du commerce ne pèse trop lourdement sur le cours du change de la devise canadienne; il n'y a qu'un pas à faire pour en arriver à des dispositions applicables aux opérations de crédit.

La Banque du Canada

Le second facteur, c'est la Banque du Canada, fondée en 1934. Le préambule de la loi constituant cet organisme se lit ainsi:

"Considérant qu'il est désirable d'établir une banque centrale au Canada, ayant pour objet de réglementer le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, de contrôler et de protéger la valeur extérieure de la monnaie nationale et d'atténuer par son influence les fluctuations dans la production, le commerce, les prix et l'emploi, dans la mesure où cela peut se faire au moyen de mesures monétaires, et en général afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Dominion."

Cet exposé indique que le législateur entendait que le rôle de la banque centrale fût très large et que son action s'étendît à tout ce qui concerne le bien-être matériel des citoyens du Canada. La banque centrale fut d'abord constituée en société privée, c'est-à-dire en une société dont le capital-actions était entre les mains de particuliers. Plus tard, l'Etat racheta toutes les actions de la Banque, et il en devint ainsi l'unique propriétaire. A toutes fins pratiques, la Banque du Canada est un organisme du Gouvernement fédéral, c'est un prolongement du Ministère des Finances, c'est l'instrument dont se sert l'Etat pour réglementer le volume de la circulation monétaire et, par le fait même, contrôler les relations étroites qui existent entre la monnaie et le crédit, que le crédit se rapporte à des fins de production ou de distribution des biens qui font l'objet d'échanges, ou qu'il ait trait à des opérations de finance, comme les achats et les ventes d'obligations et d'actions. Avant l'établissement de la Banque du Canada, la monnaie était bien sous l'autorité du Gouvernement central, mais les banques à charte pouvaient, avec l'assentiment des autorités fédérales, prendre plus d'initiative en vue de l'extension du crédit bancaire. Maintenant, les banques doivent suivre l'orientation et les directives venant de la Banque du Canada, qui fixe des limites à leurs opérations.

M. Charpentier

"Peut-on démontrer dans quelle mesure la Banque Centrale du Canada a atténué les fluctuations dans l'emploi par exemple, c'est-à-dire le volume de l'emploi?"

La Banque du Canada et l'emploi

M. Lemman

Il me semblerait, M. Charpentier, presque impossible de délimiter l'influence des opérations de la Banque Centrale du Canada sur

l'emploi. Le facteur monétaire, qui relève de la politique de la Banque du Canada, a sans doute son importance, mais ce n'est pas le seul et peut-être devrait-il être ajouté que ce n'est pas le facteur le plus important. Le marché mondial des matières premières produites au Canada, de même que la demande de nos produits ouvrés jouent un rôle beaucoup plus important. Ainsi, par exemple, la Banque du Canada ne peut pas augmenter directement la demande de papier-journal et procurer ainsi plus de travail aux hommes engagés dans la fabrication de ce produit. Elle ne peut pas, non plus, augmenter les exportations de plomb, de zinc, d'amiant, de nickel, de bois de sciage, de beurre, de fromage, etc., vers les pays qui nous achètent ces produits agricoles et miniers. Le rôle de la Banque centrale consiste à mettre en circulation une quantité suffisante d'argent pour alimenter toutes les formes de l'activité productive correspondant à une demande, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Beaucoup de gens enclins à critiquer les banques feraient bien de se souvenir que le Parlement d'Ottawa a voté la loi instituant la Banque du Canada et que cette mesure était demandée par tous les partis politiques, des divergences d'opinions ne s'étant manifestées que sur des modalités et des questions de détail dans l'organisation. Le Parlement fédéral ayant toute autorité de légiférer en matière de banque et de monnaie et ayant fixé le cadre dans lequel les banques doivent conduire leurs opérations, doit-on les blâmer si elles observent la loi et se conforment aux mesures administratives qui en découlent?

L'influence extérieure

M. Perrault

"De vos remarques, M. Lemman, nous pouvons, je crois, tirer quelques conclusions."

"Vous admettez que les banques canadiennes sont dominées par la Banque du Canada. Vous admettez également que la Banque du Canada est un organisme du gouvernement fédéral, un instrument dont il peut se servir pour contrôler les opérations de finance dans notre pays."

"Ne pouvons-nous pas conclure que si des influences étrangères au Canada faisaient agir le gouvernement fédéral, ces influences étrangères pourraient, par voie indirecte, contrôler au Canada tout le système financier?"

M. Lemman

Heureusement, M. Perrault, que je ne suis pas sous serment pour répondre à vos questions tendancieuses. Je ne crois pas que la Banque du Canada soit en danger de subir une influence indue d'origine étrangère. L'opinion publique au Canada ne le tolérerait pas. Un gouvernement qui, volontairement ou tacitement, autoriserait des mesures monétaires contraires aux intérêts canadiens ne pourrait se maintenir au pouvoir. Il n'en est pas moins vrai que la Banque du Canada doit tenir compte de la politique monétaire de la Banque centrale aux Etats-Unis et en Angleterre, tout comme la Banque d'Angleterre ne peut faire abstraction de ce qui se passe aux Etats-Unis, de même que les banques fédérales de réserves des Etats-Unis ne sauraient ignorer ce qui se passe dans le domaine monétaire en Angleterre, en Allemagne, en Italie et dans l'Afrique du Sud, etc. Il ne me paraît pas équitable de prendre pour acquis que, dans notre pays, on ne puisse trouver des hommes pour diriger notre politique monétaire conformément à l'intérêt économique et financier du Canada.

L'autonomie des provinces

M. Reid

"Voulez-vous prétendre, M. Lemman, que les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ont restreint trop étroitement l'autonomie des provinces?"

M. Lemman

Il serait difficile, M. Reid, de répondre brièvement et de façon concluante à une telle question. Des opinions très respectables se heurtent à des considérations de haute portée. Un compromis comporte, par définition, des avantages et des concessions. Les Pères de la Confédération avaient sans doute en vue de créer une large entité économique tout en réservant au pouvoir provincial les matières d'ordre civil, religieux et social, de même que les questions d'éducation, d'administration de la justice, etc.

Etait-il possible de prévoir, dès 1867, l'importance que prendrait l'argent, même dans le domaine de l'activité purement provinciale? Il est bon de se rappeler que la façon de vivre et les conditions sociales se sont profondément modifiées depuis cette époque. Au milieu du

siècle dernier, l'argent était loin d'avoir l'importance qu'il a prise de nos jours dans la vie courante, et je prends ici l'argent dans son sens le plus large et comprenant non seulement le papier-monnaie, mais encore le dépôt en banque et le chèque. A l'époque où les hommes d'Etat adoptaient les résolutions de Québec et envisageaient les dispositions du pacte fédératif, le commerce était relativement peu développé et surtout l'industrialisation et la spécialisation, qui caractérisent le temps où nous vivons, étaient à peu près inconnues. Nos ancêtres avaient subi bien des déboires, en matière de monnaie, avant et après le régime français. Sans doute se réjouissaient-ils à la perspective d'une monnaie uniforme, saine et relativement stable. La population agricole, à cette époque, ne voyait que très peu d'argent. Les échanges se faisaient dans une large mesure en nature et les opérations de crédit étaient très restreintes. Rappelons en passant et sans remonter bien loin, que la dette totale du Canada, en 1912-1913, à la veille de la Grande-Guerre, était inférieure au budget fédéral actuel, c'est-à-dire à la somme des impôts perçus en un an par le gouvernement d'Ottawa.

Les provinces et la monnaie

M. Gauvreau

"Vos observations, M. Lemman, soulignent les restrictions monétaires qui entourent les initiatives provinciales, mais ne suggèrent pas le moyen de les élargir."

M. Lemman

Je n'ai nullement l'intention, M. Gauvreau, de suggérer la rupture du Pacte fédératif ni l'établissement de neuf Etats souverains. Les bases de l'unité canadienne ont été respectées par nos ancêtres et je respecte leur décision: je crois d'ailleurs qu'on ferait un travail plus utile en recherchant de quelle manière chacune des provinces peut progresser, dans tous les domaines, sans sortir du cadre de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Il saute aux yeux qu'une révision de notre constitution qui donnerait à chacune des provinces le contrôle de sa monnaie, aurait pour résultat de créer des monnaies de valeurs différentes dans les diverses provinces. Le commerce et les échanges à l'intérieur même du pays s'en trouveraient compliqués et même entravés. Il suffit de regarder ce qui se passe dans le monde pour se rendre compte de l'absurdité d'une telle éventualité. Les échanges à l'intérieur du pays deviendraient aussi difficiles que le sont, en ce moment, les opérations commerciales internationales. Il me semble, qu'au contraire, il y a lieu d'articuler aux libertés légitimes des provinces l'exercice par l'autorité fédérale d'un contrôle efficace, et non purement passif, à la fois sur l'argent et sur les instruments de crédit qui s'expriment en argent.

Aspect intéressant

Mme Casgrain

Mais, M. Lemman, des initiatives incoordonnées de la part d'une province ne seraient-elles pas susceptibles d'influer sur le crédit des autres provinces?"

M. Lemman

Certainement, et il serait inadmissible que la situation d'une province fût compromise par les extravagances ou les expériences d'une autre province. Il ne serait pas juste que le progrès sain et normal d'une province fût retardé ou entravé parce qu'une ou plusieurs autres provinces auraient trop lourdement engagé l'avenir ou escompté trop longtemps d'avance la mise en valeur de leurs ressources naturelles. On ne conçoit pas que l'autorité fédérale, source et gardienne de la monnaie canadienne, puisse être réduite à tout laisser faire et, pour ne pas déplaire à une province et à ses électeurs, à compromettre la solidité de toute l'architecture économique du pays. Sans doute, les provinces ont-elles le droit d'emprunter sur leur crédit et ont-elles le pouvoir d'autoriser les corps publics et les sociétés privées à contracter des emprunts; mais, dès que ces engagements s'expriment en une monnaie qui intéresse l'ensemble du pays et que cette monnaie entre en jeu, l'autorité centrale peut-elle se désintéresser des répercussions que ces engagements pourraient avoir sur la devise nationale? Cet aspect de la question mérite de retenir non seulement l'attention des juristes qui ont à analyser et interpréter des textes, mais aussi celles des économistes qui ont à prévoir l'effet de ces initiatives sur le bien-être des citoyens du pays. J'ajouterais même qu'elle appelle l'attention des sociologues. L'épargne n'est certes pas le moindre des facteurs qui doivent entrer en ligne de compte quand

on envisage le droit de propriété, la famille et l'individu. Les manipulations monétaires dont nous avons vu des exemples si récents et si concluants, en Russie, en Allemagne, en France, en Italie et ailleurs, ont eu des répercussions profondes sur la situation de toutes les classes de la société. En nous désintéressant de ces questions vitales, nous nous exposerions à compromettre, non seulement un patrimoine culturel, religieux et social, qui est le fruit des sacrifices de plusieurs générations, mais encore le progrès de notre pays et celui de notre province. Peut-être faut-il, pour maintenir une discipline nécessaire, consentir à s'imposer certaines restrictions; mais qui refuserait de faire quelques concessions en vue de contribuer au bien-être général?

Question d'une très grande portée

M. Charpentier

"Certes le bien-être général du pays commande de renforcer le pouvoir central en matière monétaire; d'autre part, votre étude, M. Lemman, m'a permis de constater que, économiquement parlant, le Canada est un seul pays, mais que, socialement, il semble en constituer neuf. Puisqu'il faut incontestablement mieux que le pouvoir fédéral contrôle l'argent, n'est-il pas aussi logique, pour toutes fins pratiques, qu'il contrôle également les assurances sociales, notamment l'assurance-chômage, devenue un impératif besoin?"

M. Lemman

M. Charpentier, vous posez là une question d'une très grande portée et qui échappe au cadre de cette étude bien incomplète. Vous soulevez toute la question des avantages et des inconvénients de la centralisation de tous les pouvoirs. Le domaine financier est déjà très largement entre les mains de l'autorité fédérale. Si vous enlevez aux provinces les questions d'ordre social, est-ce que le résultat probable ne serait pas la disparition complète de l'autonomie provinciale? Vous n'ignorez pas ce qui se passe chez nos voisins. Beaucoup de gens aux Etats-Unis se rendent compte que le pouvoir fédéral est en train de briser en brèche l'autonomie des Etats de l'Union et pour peu que le pouvoir central étende davantage sa sphère d'activité et d'influence, il ne restera guère aux Etats qu'une ombre d'autorité. Je comprends très bien votre inquiétude et la portée de votre question, car vous vous demandez sans doute comment, dans un même pays, des lois sociales différentes peuvent coexister et favoriser une coopération harmonieuse. Je laisse à d'autres le soin d'apporter une solution à ce problème très difficile. Je me contenterai de rappeler que le bien-être général n'est pas constitué par la somme des egoïsmes particuliers, mais bien par les sacrifices individuels à l'intérêt commun. *Liberté et Libertés*: tel était le sujet d'une conférence que faisait l'an dernier, au Cercle Universitaire, Son Eminence le cardinal Villeneuve. Il importe, en effet, de savoir distinguer. Les libertés qui dégénèrent en licence sont des abus, qu'il s'agisse de monnaie, de crédit ou de toute autre matière. La liberté ne doit pas s'exercer au détriment d'autrui, elle doit s'encadrer dans la somme des actes propres à améliorer le sort de l'individu et à assurer le progrès social.

Mort de M. J.-J. Warren

Toronto, 30. (C.P.) — M. James John Warren, financier et grand promoteur d'entreprises minières, est décédé samedi à South-Pines, Caroline du Nord, et sa dépouille a été transportée aujourd'hui à Toronto où les funérailles auront lieu mercredi. M. Warren, qui était originaire d'Oshawa, était âgé de 69 ans. Il était président de la *Consolidated Mining and Smelting Company* et de la *Trust and Guarantee Company* et il fut l'un des grands artisans du développement des ressources minières de la Colombie-Canadienne.

A la Société des écrivains

Le samedi 4 février, à 7 h. 30 précises, au Club St-Denis, la Société des écrivains recevra à dîner l'honneur du R. P. Georges Simard, O.M.I., lauréat de l'Académie française, et M. Léo-Paul Desrosiers, lauréat du prix de littérature de la province de Québec.

M. A. Leduc élu maire de St-Sauveur-des-Monts

M. Armand Leduc, autrefois de Montréal, et résidant depuis quelques années à Saint-Sauveur-des-Monts vient d'être élu maire de cette municipalité. M. Leduc a inscrit à son programme de faire de Saint-Sauveur le "paradis des sports d'hiver".

Feuilleton du "Devoir"

Le Goâ

par Pierre GOURDON

2. (Suite)

—Elles s'habillent, essaya d'expliquer M. de Grigny.

—Elles s'habillent! C'est ce que je leur reproche. S'habiller pour venir dans une île où il n'y a personne!"

Impatiente, elle quitta le minuscule salon, gagna le corridor au fond duquel tournait l'escalier de pitepin qui conduisait aux chambres. Là, elle cria d'une voix sonore qui fit trembler les cloisons et les planchers trop minces:

"Roberte! Solange! Allons, dépêchez-vous! Si vous ne vous pressez pas, nous allons arriver trop tard

pour passer le Goâ.

—Nous voici!" répondirent ensemble, du premier étage, les deux sœurs.

L'instant d'après elles descendaient en hâte l'escalier.

En les voyant apparaître, M. de Grigny, qui s'était, lui aussi, avancé jusque dans le corridor, sourit. Il souriait toujours quand il voyait ses filles.

Celles-ci devaient lui paraître plus charmantes encore et plus dignes de flatter sa vanité paternelle aujourd'hui qu'il pouvait les comparer à leur turbulente amie. Les allures masculines et la vulga-

rité d'André Ménérolle faisaient ressortir la grâce et la distinction des demoiselles de Grigny. Certes, ces deux Parisiennes, élevées par un père plus admiratif que sévère et par une mère trop mondaine pour pêcher par excès d'austérité, n'avaient rien qui les fit ressembler non seulement à de petites provinciales pudibondes, mais même à des jeunes filles assez correctes pour paraître, de nos jours, légèrement arriérées. Elles sacrifiaient à la mode qui veut les femmes aussi peu féminines que possible, leur donnant, à l'âge des pudeurs virginales, la silhouette de gaminettes défilées, court vêtues et semblant prêtées à toutes les audaces. Mais il est des qualités natives qui subsistent en dépit des déformations qu'impose l'éducation ou le milieu dans lequel on vit. Il était aisé de le constater en voyant Roberte et Solange de Grigny.

Solange, qui avait dix-huit ans à peine, et dont les cheveux noirs, coupés court, encadraient drôlement le minois aux traits menus, un peu heurtés, mais gracieux

quand même, à cause des lèvres rieuses, du nez gentiment retroussé, des yeux bruns, pétillants de malice, séduisait tout de suite par une grâce enfantine que ne démentaient ni sa petite taille ni sa gracilité. Ses hardieses n'étaient point, comme celles d'André Ménérolle, déplaisantes, incorrectes, elle aussi, d'attitude et de langage, de tenue même parfois, cette fillette paraissait si candide et mutine, qu'on lui pardonnait tout.

Bien différente était Roberte. On ne pouvait guère la regarder sans regretter qu'elle eût été appelée à vivre dans un temps où le costume féminin n'est plus la sextante parure d'une beauté délicate et n'en rehausse plus l'éclat.

On déplorait de voir cette jeune fille svelte et fine, habillée presque comme un homme, ce joli visage, aux traits si purs, privé de l'opulente chevelure qui eût dû lui servir de cadre. L'expression de la physionomie, d'ailleurs, s'en ressentait. Les yeux, de beaux grands yeux clairs, aux nuances indéfinissables, étaient plus audacieux et résolus que tendres, et les lèvres

charmantes, que l'on eût voulu voir sourire, avaient, le plus souvent, un pli dédaigneux et fier. Mais elle était à la fois plus régulièrement jolie et plus raisonnable, plus pondérée, plus femme que sa sœur. La cadette amusait, on admirait l'aidée. Vues côte à côte, elles formaient un contraste qui ne pouvait manquer de plaire. Il était naturel que M. de Grigny fût, en leur présence, un père heureux, et, comme bien des pères, naïvement attendri.

Il les grondait, pourtant, d'avoir fait attendre leur amie.

Solange lui répondit, d'un ton plus préemptoire que respectueux: "Il faut savoir attendre, quand les femmes s'habillent!"

Il ne trouva rien à répondre. Pendant ce temps, Roberte, plus correcte, serrait la main d'André, tout en la remerciant de la jolie promenade que celle-ci allait leur procurer.

Mlle Ménérolle brusqua ces remerciements: "Nous n'avons que le temps. Je ne sais pas même si nous pourrions passer le Goâ. Partons!"

Elles partirent. L'auto, — une voiture découverte, mais allongée, luxueuse, et au moteur puissant, — était rangée le long de la terrasse du chalet. André se mit au volant. Solange prit place près d'elle. Roberte s'installa seule sur le siège d'arrière, y prenant tout naturellement une pose gracieuse et assez hautaine pour faire croire aux passants que ce véhicule somptueux lui appartenait.

"Elle est née pour être riche", songea M. de Grigny, qui, du haut de la terrasse, la contemplait.

Puis, l'auto ayant démarré en vitesse, il cria:

"Bon voyage!"

Enfin quand, rutilante de vernis et de cuivres, la belle voiture eut disparu au premier tournant, il rentra dans le chalet, et, pour la première fois, une crainte le saisit: "Que va dire ma femme quand, revenant de sa tournée de visites, elle va apprendre que je leur ai permis de partir ainsi?"

Les causeries de l'A. L. N.

Le chômage et les problèmes qui s'y rattachent

M. Fernand Boisseau accuse le gouvernement provincial d'avoir laissé durer et s'aggraver le chômage — Il faudrait, dit-il, démolir 25,000 maisons insolubles, à Montréal seulement — Il suggère de substituer l'assurance-chômage contributaire au secours direct — "La doctrine de l'Action Libérale Nationale est de sauver ce qui nous reste en faisant appel à l'effort de chacun"

Fernand Boisseau, journaliste, parlait, hier soir à Radio-Élat, sur le chômage et les problèmes qui s'y rattachent. L'orateur se déclare d'abord fortement intrigué par ce mystère inexplicable d'une province si riche et en plein développement et qui doit cependant laisser en chômage plus de dix pour cent de ses ouvriers valides et condamner à une pauvreté injuste et imméritée une portion sans cesse grandissante de sa population.

"Nos pères", dit-il, "en ont arraché sans doute, mais leur misère était loin d'avoir le caractère de permanence et d'intensité qui marque les victimes de notre crise, et en tout cas elle s'expliquait dans une contrée encore inorganisée."

Abordant à proprement parler le sujet chômage, l'orateur raconte qu'à Montréal seulement 85,000 cas ont été secourus depuis 1933, que jamais la distribution des chèques de secours n'en a comporté moins de 23,000 à la fois et que ce chiffre s'arrête actuellement autour de 30,000, soit au-delà de cent mille personnes.

Le chômage

Le chômage, qui coûte, rien qu'à Montréal, un million de dollars par mois, a absorbé depuis 1929, rien que pour la part d'Ottawa, près d'un milliard de dollars sans qu'il en reste une seule amélioration. — Bien au contraire, puisque le contribuable, des villes comme des campagnes, a payé pour faire durer le mal et même l'aggraver.

Le conférencier cite ici les montants alloués chaque semaine aux chômeurs secourus et se demande comment une famille de cinq personnes peut vivre avec \$9.11 par semaine alors que les calculs des économistes officiels exigent \$25.00. Il s'agit que des hommes mal nourris, mal logés, mal vêtus, deviennent la proie facile des sœurs de charité: "Toutes les lois du cadenas du monde", dit-il, "ne vaudraient jamais rien contre de telles colères qui grondent et qui, demain, vont éclater en d'innombrables révoltes si nous n'ouvrons pas la porte à la législation sociale qui s'impose."

"Le chômage", continue-t-il en substance, "tient surtout au fait que les pouvoirs publics ont trop mollement réagi devant les entreprises des trusts et que le monopole, protégé par des politiciens sans conscience, n'a eu aucun scrupule à réduire les salaires à un niveau tel que le pouvoir d'achat des masses s'en est trouvé compromis."

Il tient M. Duplessis pour aussi coupable que M. Taschereau pour n'avoir pas malé le trust ainsi qu'il l'avait si solennellement promis et alors qu'il en avait toutes les facilités.

Revenant au chômage, il déclare que, bien loin de l'avoir réglé en 22 mois comme il l'avait promis, M. Tremblay l'a laissé durer et s'aggraver.

L'orateur indique au ministre du Travail que l'Université de la montagne aurait bien pu et fort utilement être terminée sur le plan des travaux de chômage.

Il lui reproche de loger "dans un édifice aussi somptueux qu'une cathédrale", les autobus de l'île Ste-Hélène alors que la plaie des taudis aurait appelé une réhabilitation bien plus urgente et sans doute plus utile au bien commun. Il décrit quelques-uns de ces taudis, en cite un en particulier qui coûte à l'Etat rien qu'en loyer depuis cinq ans au-delà de mille dollars et qui ne vaut pas la dixième partie de cette somme. Il parle de ces 55 familles de Québec qui ont dû loger pendant des mois dans une ancienne manufacture de chaussures faute de domicile, et déclare que la guerre aux taudis, la construction de logements ouvriers et la lutte contre le chômage sont concurrentes et ne doivent pas être séparées l'une de l'autre.

Démolition des taudis

Il faudrait démolir nos taudis et imiter l'exemple de plusieurs pays d'Europe qui ont pris à cœur de mieux loger leurs ouvriers considérant que les épargnes faites sur les budgets d'assistance publique, d'hospitalisation et de police, compenseraient largement, à la longue, pour les sommes investies.

Nous devrions démolir 25,000 maisons rien qu'à Montréal, autant en proportion dans toutes les villes de la province, et reconstruire à leur place des maisons, genre cottages, munies chacune d'un jardin, comportant sur l'arrière des terrains de jeux, et conformes aux prescriptions de l'hygiène et de l'urbanisme.

En comptant que chacun de ces logements pourrait revenir à une somme d'environ \$1,250.00, ce qui est possible si on considère que ce plan comporterait la construction en série d'un peu plus de 2,500 maisons par année, il est facile de voir qu'en dix ans Montréal serait purgé de tous ses taudis, aurait employé fort utilement une multitude d'ouvriers, et donné accès à la propriété à 25,000 chefs de famille qui paient tout leur loyer sans jamais pouvoir acquérir un foyer bien à eux.

Car ces maisons, et c'est là une partie fort intéressante du plan, pourraient être acquises, vu leur coût très minime, à très bon marché par des ouvriers de revenu modeste, et payées comme un loyer chaque mois pendant un nombre déterminé d'années.

L'assurance-chômage

Quant au secours direct, l'orateur

suggère d'y substituer le plus tôt possible l'assurance-chômage contributaire. Selon un plan mis en application dans plusieurs pays du monde, notamment l'Allemagne, la Belgique, et la Pologne, le salarié et son patron seraient appelés à fournir une certaine somme en prime à un organisme de compensation subventionné lui-même par le gouvernement, pour une somme variant selon les besoins.

L'ouvrier tombant en chômage recevrait alors une certaine partie de son salaire pendant un certain nombre de semaines et serait ainsi à l'abri de la misère sans pour cela subir l'humiliation de tomber à la charge de l'Etat.

L'orateur termine en rappelant à ses auditeurs que ce sont là deux seulement des mesures que préconise l'Action libérale nationale en ce qui a rapport aux problèmes ouvriers et annonce que dans des causeries subséquentes d'autres conférenciers viendront développer et expliquer les autres points du programme.

"Notre doctrine, vous le voyez, mesdames et messieurs," déclare Fernand Boisseau, en terminant, "reste toujours la même et elle s'accorde toujours avec la science économique et sociale la plus saine: Sauver ce qui nous reste en faisant appel à l'effort de chacun."

"Cet effort, mesdames et messieurs, vous ne le refuserez pas, nous en avons la certitude."

Le prochain conférencier

Le conférencier de dimanche prochain, le 5 février, sera M. Horace Roy, de Québec, qui parlera des réformes commerciales et industrielles. M. Roy parlera au poste CBF, à 7 h 30 p. m.

Trudi Schoop heureuse de revenir à Montréal

Malgré les fatigues d'une nuit en autobus à travers une tempête de neige et de longues heures de retard à la frontière canado-américaine, l'immortelle chorégraphe Trudi Schoop a accorde quelques minutes d'entretien, hier soir, aux journalistes, des son arrivée à Montréal où elle donne ce soir, avec son corps de ballet comique, une représentation qui aura lieu, comme on le sait, au His Majesty's.

Mlle Schoop fait actuellement une grande tournée en Amérique. Après son spectacle de ce soir, la troupe Schoop partira pour Guelph, Toronto et autres villes canadiennes pour retourner ensuite aux Etats-Unis où elle vient d'être accueillie triomphalement.

Mlle Schoop qui présentera, ce soir, au complet, — et pour la première fois au Canada — le ballet *Fridolin* qui a été définitivement sa réputation en Europe, se dit enchantée des réactions du public américain et du public canadien, qui sont, selon elle, plus spontanées que celles du public européen. Son but est avant tout d'égayer le public en lui donnant des pantomimes où la simple psychologie humaine joue le premier rôle.

Mlle Schoop, que M. Louis-H. Bourdon ramène pour la troisième fois à Montréal, est actuellement l'une des rares directrices (sinon la seule) de ballet comique aller, par couramment le français et l'anglais. Son frère qui l'accompagnait lors de ses précédents voyages et qui est l'auteur de la musique de la *Blonde Marie* et du ballet *Fridolin*, est demeuré en Suisse où il donne les dernières retouches à une oeuvre lyrique. Il sera remplacé, ce soir, au His Majesty's par M. Max Fickel. L'autre pianiste sera encore M. Lothar Perl. Les billets pour le spectacle de ce soir sont en vente chez Archambault et chez Willis, et, ce soir, au contrôle.

STRAPONTIN

Nos souverains à Québec

Québec, 30 (DNC) — Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre qui passeront la journée de lundi, le 15 mai prochain à Québec assisteront pendant ce bref séjour en notre ville, à deux réceptions officielles dont la plus imposante prendra la forme d'un banquet offert par la province de Québec et présidé par M. Maurice Duplessis, premier ministre. Le midi, il y aura un déjeuner offert par le gouvernement fédéral. On croit que ces deux manifestations auront lieu au Château Frontenac.

Avec Ottawa, Québec sera la seule ville du Canada à partager cet honneur de recevoir deux fois Leurs Majestés George VI et la reine Elisabeth. On sait que notre souverain débarquera sur le sol québécois, à dix heures et trente du matin.

Il quittera notre ville le lendemain à destination des Trois-Rivières. Québec est également l'un des rares endroits où Leurs Majestés ne passeront pas la nuit dans leur train spécial.

Pendant leur séjour à la citadelle, nos souverains seront sous la garde du Royal 22e Régiment, la seule unité de l'Empire composée en majeure partie de Canadiens français.

Le recorder Arcade Boissonneault

Québec, 30 — La "Gazette officielle" publie la nomination de M. Arcade Boissonneault, avocat de Montréal, comme recorder de Laval-des-Rapides.

Le ski, vieux de 4,000 ans

Beaucoup de skieurs, sans aucun doute, parmi les milliers qui, chaque fin de semaine, se rendent dans nos Laurentides — à Mont-Rolland, Ste-Marguerite ou Ste-Agathe — ne soupçonnent pas que l'origine du sport qu'ils pratiquent avec tant d'enthousiasme et qu'ils considèrent peut-être comme un nouveau jeu se perd pour ainsi dire dans la nuit des temps. Des personnes qui ont étudié la question estiment que le ski, sous une forme ou sous une autre, remonte à plus de 4,000 ans. La plus ancienne gravure connue de ces longs patins de bois sur lesquels nos champions évoluent aujourd'hui avec tant de virtuosité, fut découverte sur un rocher, dans le nord de l'Asie et l'on croit qu'elle y fut tracée par les membres d'une tribu de race Mongole, il y a quelque quarante siècles. D'autre part, on possède dans un musée de Suède une sorte de ski qui, dit-on, est vieux de plusieurs milliers d'années.

Si l'on considère que le ski s'est popularisé comme sport de compétition au cours des 20 ou 30 dernières années seulement, on peut admettre que la province de Québec, même si elle a été un peu lente à se mettre au pas et à imiter l'Europe, malgré toute sa neige et ses belles montagnes, n'est cependant pas trop en retard. Dans tous les cas, si l'on en juge par le développement qui se produit depuis quelques hivers dans nos champs de ski, elle fait bien son possible pour rattrapper le temps perdu.

Les chroniqueurs de ski, qui sont devenus ces dernières années les collaborateurs assidus des sections sportives de nos grands journaux, ne sont pas non plus des innovateurs dans ce domaine. Ils eurent des prédécesseurs qui vivaient il y a plusieurs siècles. L'historien Procope, qui fut secrétaire de Bélisaire au sixième siècle de notre ère, mentionne le ski dans un de ses écrits, bien que sous un autre nom. Au dix-huitième siècle, Saxo Grammaticus en parle aussi dans ses "Voyages".

Mais ces skis d'autrefois, si l'on en juge par les anciennes gravures et les spécimens gardés dans les musées, étaient des planches bien rudimentaires en comparaison des modèles modernes fabriqués par les experts de Norvège, de Suisse et même d'Amérique. Ils étaient grossiers, lourds, recouverts de cuir et, évidemment, de manière à servir pour la marche et à l'occasion, pour la descente en ligne droite. On imagine difficilement le gélant, le telemark, le christiana coulé, le tempo, les sauts de 175 pieds ou même une randonnée de Ste-Agathe à Mont-Rolland sur une paire de pareils instruments.

500,000

C'est le nombre des membres des associations de la jeunesse catholique française

Paris, 30 (PC-Havas) — Les associations de la jeunesse catholique française, groupées désormais en demi-million de membres et sont en plein essor: telle est la conclusion qui se dégage du conseil fédéral dont les assises s'ouvrent samedi.

La jeunesse agricole compte 1-500 sections, la jeunesse ouvrière, près de deux mille, la jeunesse étudiante, près de 1,000, la jeunesse maritime, 100 sections côtières. Le tirage de journaux des diverses organisations atteint 250,000.

La proclamation de ces résultats fut accueillie par une longue ovation. Mgr Courbe, secrétaire général de l'Action catholique, tint à féliciter la jeunesse catholique, tant à l'oeuvre qu'à la parole. "Elle nous donne l'assurance, ajoute le prélat, que la France, fille aînée de l'Eglise, sera plus chrétienne encore demain qu'aujourd'hui."

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

LA TEMPERANCE

Pour se conformer au désir de Son Eminence le cardinal Villeneuve et de LL. EE. NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a son programme d'étude, pour le mois de mars, la question de la tempérance.

Afin d'aider les sections à bien étudier ce problème d'importance capitale, le Conseil général a préparé en collaboration un plan de conférence où notre situation au point de vue alcoolique, l'importance du problème, est examinée dans son aspect économique, national et moral.

Ce schéma de causerie sera employé aux sections dans quelques jours. Les délégués devront en prendre connaissance et trouver parmi leurs membres ou leurs amis un conférencier qui développera devant la section ce plan d'étude. S'ils ne peuvent en trouver, qu'ils s'adressent au secrétaire général, car il faut que chaque section, au mois de mars, étudie cette question à fond pour constater quel mal nous cause l'intempérance et comment il faut réagir.

Le Conseil général demande aux sections de mettre à l'ordre du jour des assemblées de février les questions suivantes:

1. L'institution corporative: système à expliquer afin de le faire connaître et comprendre.

2. L'élection des délégués pour le congrès de mars.

3. L'organisation des soirées paroissiales avec conférence.

ASSEMBLÉES DE LA SEMAINE

LE LUNDI, 30 JANVIER

COMITÉ REGIONAL DU CENTRE: assemblée, à 8 h. 15, au Monument national, salle 15. Deux conférenciers parleront du corporatisme: l'un expliquera les principes, l'autre les réalisations à date. Toutes les sections sont invitées à se faire représenter.

NOTRE-DAME DE LA PAIX: réunion, à 8 h. 15, à la salle de l'école, 3500 rue Wellington.

LE MARDI, 31 JANVIER

AU MONUMENT NATIONAL: salle 11, assemblée du Comité d'Action Économique et sociale du Conseil général. M. le notaire Fréchette, président de ce Comité, invite le président du Comité d'Action Économique et sociale de chaque section ou, en son absence, l'un des membres du Conseil de la section, à assister à cette importante réunion.

LE VENDREDI, 3 FÉVRIER

IBERVILLE: séance hebdomadaire, à 8 h., au foyer, 530 rue Vinet.

Les aliments et les drogues

Explications du ministre fédéral de la santé en présentant son bill

Ottawa, 28 (D.N.C.) — M. C. G. Power, ministre des Pensions et de la Santé nationale, a fait adopter en première lecture un projet de loi modifiant la loi des aliments et des drogues. M. Power nous a fait tenir une traduction des explications qu'il avait données à la Chambre en présentant son bill. Les voici:

"Le présent bill a pour objet de modifier la Loi des aliments et des drogues, afin d'étendre la portée de cette mesure législative, de rendre plus claires certaines dispositions de la loi et, par le fait même, d'en augmenter l'utilité."

"De l'avis de l'autorité compétente, les aliments et les drogues devraient, pour fins de classification, recevoir une définition plus précise. En outre, certains articles, qui échappent présentement aux dispositions de la loi, devraient être assujettis aux prescriptions législatives. Aussi bien cherche-t-on à prendre les mesures voulues pour accroître l'efficacité des restrictions imposées quant à ce qui concerne les aliments et les drogues lancées dans le commerce sous de fausses couleurs."

"Pour la protection des consommateurs, nous avons l'intention d'assujettir aux dispositions de la loi, certains appareils utilisés dans la pratique de la chirurgie, ou, en médecine, pour permettre d'établir un diagnostic."

"Nous avons également l'intention de donner au terme "drogues" une définition assez large pour que ce vocable serve à désigner certaines substances qui, tout en ne faisant l'objet d'aucune prétention d'ordre médical, peuvent néanmoins être nocives. Enfin, on relève dans le commerce général certains extraits de tissus animaux et autres substances d'un emploi très répandu et dont la fabrication et la vente devraient être soumises à une surveillance rigoureuse, vu les dangers possibles que présente la libre distribution de ces produits."

"Nous estimons qu'il y a lieu de nous particulièrement efforcer d'empêcher que des substances chimiques dangereuses ne soient ajoutées aux denrées alimentaires, et d'établir sur une base, à la fois stable et précise, la surveillance des procédés de publicité employés pour la mise en vente des aliments et des drogues."

Anniversaires de 1939 en France

Paris, 30 — Fidèle à ses traditions la France a l'intention de commémorer au cours de l'année 1939 d'importants anniversaires, les uns historiques, d'autres politiques, religieux ou artistiques. Voici les plus importants:

Il y a 30 ans. — Louis Blériot, premier champion, pionnier de l'aviation française accomplit son premier vol au-dessus de la Manche, de Calais à Douvres. Il vole à une hauteur de cent pieds et couvre 31 miles en 37 minutes.

Il y a 50 ans. — La Tour Eiffel, silhouette typique du ciel de Paris, a été ouverte au public le 31 mars 1889. Elle fut cette année-là la principale attraction de l'Exposition universelle. Depuis, plus de 18,000,000 de personnes sont montées à la Tour, la plupart par des ascenseurs. Des fêtes commémoratives auront lieu au printemps prochain évoquant la contribution de la Tour à la Science, la radio, la publicité et tous autres aspects de l'effort humain.

La reine Victoria fait sa première visite à Biarritz sur la mer basque, station lancée par Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Un monument à la reine Victoria sera érigé pendant ces fêtes pittoresques qui dureront du 6 au 15 avril prochain.

Il y a 100 ans. — Paul Cézanne, peintre impressionniste, naquit à Aix-en-Provence. En cette même année, à Paris, naquit également Alfred Sisley, autre grand artiste de l'école impressionniste.

Il y a 150 ans. — La Révolution française éclate à Paris. Les Etats généraux se réunissent le 4 mai 1789. Le jeu de Paume est occupé par les députés français le 20 juin; la Bastille est prise le 14 juillet, événement qui est à l'origine de la "Fête nationale française".

Louis Daguerre, un des inventeurs de la photographie, qui donna son nom à la daguerrotypie, naquit à Cormeilles.

Il y a 250 ans. — Montesquieu, "Parrain de la Constitution Américaine", naquit près de Bordeaux, à la Brède-Montesquieu. Sa statue y fut inaugurée l'an dernier.

"Esther", la tragédie de Jean Racine fut présentée à Paris. Il est intéressant de noter que Racine naquit il y a exactement 300 ans. A cette occasion, les postes émettront le "timbre Racine", et une statue du grand poète sera très probablement érigée à Paris.

Il y a 500 ans. — Une clause de la Constitution légale de Strasbourg permet à Johannes Gutenberg de s'inscrire dans l'histoire comme étant l'inventeur de la machine à imprimer à caractères mobiles.

Il y a 700 ans. — La "Véritable Couronne d'épines", qui actuellement, fait partie des trésors de Notre-Dame, a été ramenée en France par saint Louis, à cette époque Roi de France. Ce centenaire sera célébré les 1er et 2 juillet à Sens et Villeneuve-Archevêque dans l'Yonne.

"Revue Moderne"

Le syndicat de la faillite de la firme *Revue Moderne Incorporée*, a vendu samedi l'actif de cette faillite, qui consiste principalement dans la revue mensuelle bien connue, à M. Roland Beaudry, qui se propose de continuer la publication de ce périodique.

Mines et pêcheries

L'intéressant rapport annuel de M. Onésime Gagnon

Québec, 24 (DNC) — M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, a présenté en Chambre un très intéressant rapport sur son département, au cours de l'année qui se terminait le 30 juin 1938. On y trouve un excellent résumé des travaux qui ont été accomplis au service des mines, au service de la chasse et de la pêche, au service des pêcheurs maritimes, et des établissements de pisciculture, au Jardin Zoologique de Québec, au parc National des Laurentides, et au parc National de la Gaspésie.

Mines

Dans le domaine de l'industrie minière, il est intéressant de constater que cette industrie a continué de progresser sensiblement. Ceci est surtout vrai de l'établissement de gisements métallifères de l'ouest de Québec, dont la production d'or, de cuivre, d'argent, ainsi que des métaux sélénium et tellure, qui accompagnent certains minerais de cette région, est en marche ascendante bien marquée.

La valeur annuelle des produits de notre industrie minière continue sa marche ascendante. Depuis 1933, chaque année dépasse la précédente et en 1937, elle atteignait le chiffre le plus élevé de tout temps, soit \$65,203,976, contre le sommet antérieur de \$49,755,985 qui avait été établi l'année précédente, en 1936.

L'or et le cuivre sont deux de nos principaux produits métallifères. En 1936, nos mines rendaient pour \$23,361,682 d'or et \$6,340,175 livres de cuivre. En 1937, ces chiffres étaient de \$24,894,755 d'or et \$9,653,135 livres de cuivre. Durant les premiers six mois de 1938, nos productions pour \$14,930,882 d'or et \$4,121,838 livres de cuivre, permettent de présager, pour l'année entière 1938, au moins \$30,000,000 d'or et plus de 110,000,000 livres de cuivre. C'est là une mesure du rythme de la progression des mines métallifères de notre province.

Le groupe des substances non métalliques s'est moins bien tenu et a subi une diminution de 14 1-2 p. cent. Le fléchissement des chiffres de ces substances non métalliques est dû surtout à la demande moins active d'amiante. De 197,800 tonnes pour le premier semestre de 1937, les expéditions sont tombées à 132,191 tonnes, en 1938, une diminution de 33 pour cent. Il convient de noter que l'année 1937 a vu le chiffre annuel le plus élevé dans l'histoire de l'industrie de l'amiante de Québec, dépassant de 34 pour cent le sommet précédent atteint en 1929. La production du premier semestre de 1938 se rapproche du chiffre moyen normal, plutôt que de celui de 1937. Du reste, l'industrie de l'amiante est en bonne posture.

Le bâtiment

Le groupe "matériaux de construction" accuse aussi une baisse marquée, relativement à la période correspondante de 1937; l'industrie du bâtiment, depuis les années de prospérité de 1927 à 1931, qui ont été suivies d'une longue période de crise économique, n'a pas encore repris son cours normal.

Le chiffre annuel de la valeur des produits de nos carrières et sablières, qui atteignait un maximum de \$18,500,000 en 1929, est depuis tombé à un palier de \$5,500,000 pour l'année complète de 1934. Durant le premier semestre de 1938, il était d'environ \$3,400,000, laissant une large lacune à combler pour revenir à un chiffre normal.

La Noranda

En parcourant le rapport, on trouve que la mine dont la production a été la plus forte au cours du premier semestre de 1938 a été la Noranda qui a produit 145,833 onces d'or et 268,594 onces d'argent. Au cours de l'année 1938, le nombre des compagnies minières constituées en corporation a été de 268. Il est sensiblement plus élevé que celui de l'année précédente. Dix missions géologiques, sous la direction de M. Dresser, ont fait des travaux très considérables afin de guider et d'aider les prospecteurs et les exploitants.

Enseignement minier

Au cours de l'année 1937-38, le gouvernement de la province a pris des initiatives importantes relatives à l'éducation en matière de mines. Ces mesures visent à la formation de techniciens, tels qu'ingénieurs de mines, géologues et métallurgistes, ainsi que d'ouvriers mineurs avisés. Dans cette voie, dès février, le gouvernement a fondé

une mine-école pour la formation d'ouvriers mineurs, et peu après, il a octroyé des subides pour l'organisation d'une école supérieure de mines, pour former des ingénieurs des mines et des géologues. En plus, il a accordé des bourses d'étude à des étudiants qui étudient le génie minier à diverses universités.

Les chemins

Pendant la dernière année fiscale, la longueur des chemins construits par le ministère des Mines et des Pêcheries s'est accrue de 81 milles et ce réseau couvre maintenant 805.55 milles. La valeur des chemins qui était de \$3,137,168.10 à la fin de l'année 1936-37, s'est élevée maintenant à \$3,736,993.81, ce qui indique un accroissement de \$599,825.71.

La question des villages miniers a pris également une grande envergure et des travaux considérables ont été accomplis dans ce domaine.

Pêche et chasse

Le rapport au service de la chasse et des pêcheries indique que les recettes de l'année ont été de \$403,472.09, soit une augmentation de \$13,333.78. Durant l'année, 251 loups ont été abattus et l'on a payé en primes de destruction \$3,765.11. Une diminution considérable a été enregistrée au service des pêcheries maritimes. On l'attribue aux grandes opérations forestières qui ont été faites dans la péninsule gaspésienne en 1937, mais surtout à la perte du marché italien, conséquence des sanctions que l'on connaît. La vigoureuse impulsion donnée à la construction, à l'acquisition et à l'agrandissement des entrepôts frigorifiques, en vue d'une plus grande production, et de la vente du poisson frais ou congelé, a sauvé l'industrie de la pêche d'un désastre certain. Les statistiques sur la distribution du poisson, faite à chaque établissement de pisciculture se comparent avantageusement à celles de l'an dernier.

Le Jardin zoologique

Trois événements importants ont marqué l'année 1937-38, au Jardin zoologique de Québec. Le premier fut une augmentation du nombre d'animaux exhibés, le deuxième fut la réception d'octrois considérables pour l'agrandissement et l'amélioration du domaine zoologique, et le troisième, la tempête du 31 août dernier, qui a fait monter de quinze pieds le niveau de la rivière du Berger et causé des dommages pour un montant très élevé. Les visiteurs ont été au nombre de 105,955.

Comme par le passé, le parc national des Laurentides a connu encore l'an dernier une grande popularité. Celui de la Gaspésie se développe rapidement et dès cette année, tout probablement, il sera en état de recevoir les visiteurs.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Les enfants au cinéma...mais cinéma à l'école

Monsieur le directeur,

Les délégués des Unions internationales à Québec ont demandé à l'honorable premier ministre de modifier la loi du cinéma, de manière à permettre aux enfants d'accéder aux salles publiques de cinéma. Si le compte rendu des journaux est fidèle, l'honorable premier ministre a laissé entendre que la loi pourrait en effet être modifiée en ce sens.

H. LALONDE & FRÈRE LTÉE

Les plus grands spécialistes du

TAPIS

4800 Ave. du PARC

On a tort de METTRE

EN DANGER LA VIE D'UNE PERSONNE...

Conduisez en sûreté

PUBLIÉ DANS L'INTÉRÊT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE PAR

LA MUTUAL LIFE

FOUNDÉE EN 1899

SIÈGE SOCIAL • WATERLOO, ONT.

POUR SÛRETÉ FINANCIÈRE, CONSULTEZ UN REPRÉSENTANT DE CETTE COMPAGNIE

LA VIE SPORTIVE

Buswell donne la victoire au Canadien

Chicago, 30. — Les Habitants de Montréal ont triomphé des Eperriers Noirs de Chicago, hier soir, par un résultat de 1 à 0 dans une joute rapide et contestée. Le Canadien, qui a pu enregistrer un blanchissage, était sous la direction du gérant intérimaire, Jules Dugal, et Wilfrid Cude a largement contribué au succès du club montréalais.

Le Canadien n'est plus que trois points en arrière du Chicago et comme ces deux clubs doivent se rencontrer de nouveau jeudi soir prochain, dans la métropole canadienne, le Bleu Blanc Rouge a de très grandes chances de se rapprocher davantage de la tête placée, et si le triolore parvient à compter une autre victoire sur les hommes du major McLaughlin il pourra alors espérer se qualifier pour les séries de détail.

L'unique point de la partie a été marqué par Walter Buswell, joueur de défense, sur des passes de Blake et Johnny Gagnon.

Au début de la dernière période, Polly Drouin avait compté un autre point, mais celui-ci ne fut pas accordé parce qu'à ce moment L. Trudel se trouvait couché sur Mike Karakas. Trudel avait auparavant fait un dur lancer que Karakas bloqua en se couchant par terre. Trudel ne put s'arrêter et culbuta sur le gardien de buts pendant que Drouin s'emparait du retour pour lancer dans les buts du Chicago.

Des six punitions infligées durant la joute, trois furent contre le club local. Les joueurs les acceptèrent sans protestation, une chose qu'on voyait rarement depuis quelque temps. Comme question de fait on en était rendu à un point que les arbitres étaient tellement malmenés que le major McLaughlin a ordonné à ses joueurs de discontinuer.

Alignement des équipes:

CANADIEN. — Buts: Cude; défenses: Buswell et Siebert; centre: Haynes; ailes: Gagnon et Blake. Subs: Wentworth, Drouin, Evans, Cain, Summerhill, Trudel, Mondou, Lorrain, Goupille et Ward.

CHICAGO. — Buts: Karakas; défenses: Seibert et Wiebe; centre: Blinco; ailes: Déa et Gortale. Subs: Thoma, Garach, March, Dahlstrom, Levinsky, Mackenzie, Robinson, Northcott et Shill.

Arbitres: Campbell et McFadden.

Première période
Aucun point.
Deuxième période
Aucun point.
Troisième période
1 Canadien: Buswell-Blake-Gagnon 17.37
Punition: Siebert.

Philadelphie dispose de Syracuse, 4 à 2

Syracuse (P.A.). — Les Ramblers de Philadelphie ont porté à 13 points leur avance en première place de la section et de la Ligue Internationale-Américaine en battant les Stars de Syracuse 4-2 hier soir devant 3,700 amateurs. Gus Gustafson a compté deux buts pour les visiteurs, qui ont été à l'avant presque tout le temps.

SYRACUSE. — Buts: Stein, défenses: Cunningham et Stanowski; centre: Convey; ailes: Markle et Boll. Substituts: Armstrong, Heron, Bennett, Locking, McAdams, Langelle, Church, Doran, Mann.

PHILADELPHIE. — Buts: Gardner; défenses: Cooper et Tomson; centre: Carse; ailes: McDonald et Kirk. Substituts: Gustafson, Barton, Roubell, Keeling, Krol, Wareing, Singush, Tapin.

Arbitres: Burke et Paul.

Première période
1-Philadelphie: Carse 12.27
Punitions: Tapin, Singush.

Deuxième période
2-Syracuse: Doran 15.06
3-Philadelphie: Gustafson (McDonald, Barton) 16.13
Punitions: Carse, Doran, Cooper, Tapin (mineure et mauvaise conduite).

Troisième période
4-Philadelphie: Gustafson (Krol) 11.46
5-Philadelphie: Roubell (Cooper) 13.35
6-Syracuse: Church (Mann, Heron) 17.40
Punition: Convey.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

HIER SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

Le Détroit est déclassé par Toronto

Toronto, 30. — Les Leafs de Toronto ont enregistré leur troisième blanchissage consécutif contre les Ailes Rouges de Détroit lorsque les hommes de Connie Smythe ont vaincu les protégés de Jack Adams samedi soir par un résultat de 6 à 0. Dans les rencontres précédentes entre ces deux équipes le club de la province d'Ontario avait triomphé des Ailes Rouges par 5 à 0 et 2 à 0.

Aidés par la faiblesse de la défense des Ailes Rouges, les avant des Leafs ont eu une bonne soirée et ils se sont divisés les points entre six joueurs. Un fut enregistré par Gus Markie, qui a repris sa place après une absence de deux mois. Les autres points furent comptés par Gordon Drillon, Sylvanus Apps, Murph Chamberlain, Pep Kelly et Harvey Jackson.

L'attaque du Toronto a bien fonctionné et trois points furent enregistrés à la première période. La défense a aussi fait sa part et Turk Broda, dans les buts, a enregistré son sixième blanchissage de la saison.

Les trois premiers points furent comptés en trois minutes à la première période. Drillon compta le premier, sur une passe de Davidson une minute plus tard et Chamberlain compta avec l'aide de Parson. Les deux premiers points auraient pu être pu être évités si la défense de Détroit avait été plus alerte.

Kelly a porté le score à 4 à 0 à la deuxième période. A la troisième ce fut Markie, et Jackson compta le dernier de la soirée. A la fin, Metz a décroché un lancer de punition lorsque Besler l'a fait tomber, mais il lança sur les protecteurs de Thompson.

Alignement des équipes:

DÉTROIT. — Buts: Thompson; défenses: Goodfellow et Bowman; centres: Metz; ailes: Besler et Liscombe; subs: Giesbrecht, Conacher, Stewart, Kilrea, Howe, Barry, Lewis et Young.

TORONTO. — Buts: Broda; défenses: Hamilton et McDonald; centre: Apps; ailes: Drillon et Davidson; subs: Horner, Kampman, Fowler, Kelly, Jackson, Chamberlain, Markie, Metz et Parsons.

Arbitres: Ion et Day.

Première période
1 Toronto: Drillon-Davidson 9.29
2 Toronto: Apps-Drillon-Davidson 10.48
3 Toronto: Chamberlain-Parsons 11.51
Punition: Stewart.

Deuxième période
4 Toronto: Kelly-Metz 18.49
Punitions: Drillon, Kampman.

Troisième période
5 Toronto: Markie-Jackson 8.32
6 Toronto: Apps-Drillon-Davidson 18.21
Punitions: Goodfellow, Horner, Besler; lancer de punition.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

Joute contestée entre Boston et Américain

New-York, 30. — Les Américains de Red Dulton ont subi un échec hier aux mains des Bruins de Boston dans une joute régulière des séries de la Ligue Nationale de hockey, alors qu'ils durent baisser pavillon par un résultat de 3 à 2. Les Américains ont dû se contenter de partager avec les Rangers les honneurs de la deuxième place dans le classement des équipes, tandis qu'une victoire aurait valu un gain sur l'autre club new-yorkais.

Weiland a donné l'avantage aux Bruins à la 1ère période mais moins d'une minute plus tard Wiseman égalait le résultat avec l'aide de Stewart et Anderson. Dix minutes plus tard, Shore donnait encore l'avantage à son club sur des passes de Dumart et Schmidt. A la 2e période il n'y eut pas de point et à la 3e Conacher augmentait l'avantage des Bruins en comptant sur des passes de Shore et Pellinger. Un peu plus tard les Américains parvinrent à compter un second point mais ne purent aller plus loin.

La joute fut dure et il y eut sept punitions dont des majeures, accompagnées de banissements de la partie pour Stewart et Hollett, qui en sont venus aux prises à la 2e période.

Alignement des équipes:

BOSTON. — Buts: Brimack; défenses: Crawford et Clapper; centre: Schmidt; ailes: Dumart et Baker. Subs: Sands, Giesbrecht, Conacher, Stewart, Kilrea, Howe, Barry, Lewis et Young.

AMÉRICAINS. — Buts: Robertson; défenses: Jervis et Smith; centre: Jackson; ailes: Goldworthy et Sorrell. Subs: Field, Gallagher, Stewart, Chapman, Anderson, Carr, Wiseman, Schirmer et Jenkins.

Arbitres: Lampont et Shay.

Première période
1 Boston: Weiland 6.42
2 Américains: Wiseman-Stewart-Anderson 7.30
3 Boston: Shore-Dumart-Schmidt 17.08
Punitions: Portland et Sorrell.

Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Stewart et Hollett, majeure et pour jusqu'à la fin de la partie.

Troisième période
4 Boston: Conacher-Shore-Pettinger 10.02
5 Américains: Smith-Schirmer-Anderson 16.08
Punitions: Field, Gettiffe et Carr.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Ottawa 2, Québec 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Cornwall 2, Boston 0.
Valleyfield 4, Sherbrooke 1.
Lachine 4, Shawinigan 1.

Le Détroit et le Toronto ont annulé

</

Chamberlain se préoccupe du discours d'Hitler

Londres, 30. (A.P.) — Le premier ministre Neville Chamberlain doit présenter demain à la Chambre un cabinet remanié et faire face aux critiques de l'opposition contre sa politique étrangère, mais le discours que le chancelier Hitler doit prononcer ce soir devant le Reichstag semble le préoccuper beaucoup plus que les problèmes de politique intérieure. On dit que M. Chamberlain n'écrit pas le discours qu'il doit prononcer aux Communes avant d'avoir entendu celui du

chancelier Hitler et qu'il le discutera avec les principaux membres de son cabinet dès ce soir. La Chambre des communes qui se remet au travail demain, après le congé de Noël, a hâte d'entendre le rapport du premier ministre sur les résultats des pourparlers anglo-italiens de Rome au début du mois. Les députés ne manqueront pas non plus de discuter de la question espagnole et de l'attitude de la Grande-Bretagne en face des réclama-tions territoriales de l'Italie contre la France.

Le discours de M. Chamberlain

Pour la paix — La force des armes anglaises — Sans Mussolini la paix n'aurait pas été sauvée en septembre dernier — Le réarmement britannique

Birmingham, 30 (G.P.). — M. Neville Chamberlain, premier ministre de la Grande-Bretagne, dans un discours qu'il a prononcé, samedi soir, à la radio et que toutes les parties du monde ont pu entendre, a invité les autres nations à contribuer, comme son pays le fait, à la cause de la paix. On est d'avis qu'il a voulu s'adresser d'une façon toute particulière au chancelier Hitler, lequel doit prononcer, aujourd'hui, une allocution devant le Reichstag, ce dont il profitera peut-être pour poser à Londres et à Paris la question des colonies qu'il désire obtenir. M. Chamberlain parle de la force des armes anglaises, force qui s'accroît d'année en année. Il déclare que toute tentative qui serait faite pour peser au monde le régime de la force provoquerait une résistance inévitable.

« Nous avons, a-t-il continué, précisé si souvent notre attitude sur ce point: qu'il ne peut plus y avoir de méprise possible. Je crois donc qu'il est temps maintenant que les autres nations fassent leur contribution à la cause de la paix. Cette contribution que je demande aura des résultats immenses et elle bénéficiera à tous les peuples de la terre. Aujourd'hui, le monde est plein de rumeurs alarmantes, de soupçons, de méfiance. Il ne faut pas permettre que cette situation dure plus longtemps. C'est un fait, comme l'a souligné le président Roosevelt dans le message qu'il a adressé à sa nation à l'occasion du premier de l'an, que toute tentative que l'on fera pour dominer par la force mettra la paix en danger. Ce sera là une tentative que, comme l'a indiqué M. Roosevelt et comme je l'ai dit à maintes reprises, les démocraties devront inévitablement combattre. Je ne peux pas croire, cependant, que l'on ait l'intention de jeter le gant aux démocraties, car je sais que les conséquences d'une guerre seraient affreuses non seulement pour les nations démocratiques mais aussi pour les autres. Je sais aussi qu'il n'est pas un gouvernement, qui a à cœur de protéger les intérêts de ses nationaux, qui se lancera à la légère dans une aussi terrible aventure. »

Avant de prononcer ces paroles, le premier ministre avait aussi dit qu'il croyait que les Français, les Allemands, les Italiens et les Anglais désiraient vivre en paix; qu'ils désiraient régler leurs différends par la libre discussion et non par la force. « Je comprends, ajouta-t-il à ce sujet, que ces sentiments pacifiques des peuples ne sont pas toujours partagés par leurs gouvernements. Je reconnais aussi que c'est avec ces gouvernements que nous avons affaire et non pas avec les peuples. »

M. Chamberlain a aussi parlé de son voyage en Italie. Il a admis le fait que sans Mussolini la paix n'aurait pas été sauvée en septembre dernier. Lorsqu'il mentionna les Français comme des alliés, il parla d'eux comme des adversaires de l'avenir, lorsqu'il parla pour Rome, d'aller s'humilier devant les hommes d'Etat italiens; d'avoir aussi, lorsqu'il en revint, dit que sa visite n'avait eu aucun résultat. Il souligna qu'il n'était allé en Italie que pour y mieux connaître le Duce et le comte Ciano et qu'il avait atteint son but.

Parlant du programme de réarmement que son gouvernement met à exécution, il rappela qu'au cours de l'année qui va se terminer le 31 mars prochain, la Grande-Bretagne aura ajouté soixante navires de guerre à sa flotte. De la Royal Air Force, il s'est contenté de dire qu'elle allait de l'avant d'une façon vraiment remarquable. Des autres services de l'armée, il a souligné qu'ils étaient parfaitement organisés pour assurer au pays sa défense.

Retour du pianiste Brailowsky

M. Louis-H. Bourdon annonce le retour du pianiste Alexandre Brailowsky. Le célèbre pianiste russe, qui s'est fait tant d'admirateurs lors de ses deux précédentes visites à Montréal, et qu'on a surnommé « le poète du piano », donnera un récital au His Majesty's, le lundi soir 13 février prochain.

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DESY,

(limitée)

Qualité supérieure

Montréal

L'affaire de St-Majorique

Une déclaration de S. E. Mgr Ross

Certains journaux ont fait grand tapage au sujet de la malheureuse rupture avec l'Eglise d'un prêtre, l'abbé Réal d'Anjou, ancien curé de Saint-Majorique, canton de Fontenelle, au diocèse de Gaspé.

Devant les rumeurs qui ont trouvé cours jusque dans des feuilles de notre province, l'évêque de Gaspé, S. Exc. Mgr Ross, a cru devoir autoriser la publication de la déclaration suivante:

1.—Il est faux que l'évêque de Gaspé ait déposé l'abbé d'Anjou pour un refus de prélever une taxe sur 13 paroissiens.

2.—Les causes de la destitution de l'abbé d'Anjou, privé de sa paroisse, sont d'un tout autre ordre et bien connues de la population de Gaspé et des environs, tant protestante que catholique.

3.—Il est faux que l'abbé d'Anjou ait été destitué sans avis préalable de la part de l'évêque. Celui-ci a suivi la procédure canonique, qui oblige l'évêque à communiquer d'abord avec le curé, une fois les plaintes reçues, puis à l'inviter à donner volontairement sa démission.

en lui signalant pour quelles raisons on la demande; puis, en cas de non-satisfaction, de porter un décret après un temps, d'avance fixé par l'évêque. Ce décret a été porté à la connaissance de l'abbé d'Anjou plusieurs jours avant l'arrivée de son remplaçant.

4.—L'abbé d'Anjou ayant porté sa cause à Rome, le Saint-Siège a fait enquête et confirmé l'attitude de l'évêque. C'est après cela que d'Anjou a apostasié.

5.—Il est absolument faux que 70 ou 80 familles ou individus aient suivi d'Anjou dans son apostasie. Sauf un individu qui l'héberge, aucun catholique de la paroisse ou d'ailleurs ne le suit. On le défie de publier des noms. S'il lui est possible de constituer une congrégation presbytérienne après s'être réclamé des anglicans, c'est qu'il aura racolé des partisans appartenant déjà à la congrégation presbytérienne.

6.—Vous êtes autorisés à déclarer ces faits authentiques et véridiques. F.-X. ROSS, évêque de Gaspé.

M. Bennett n'est plus député

L'ancien chef conservateur a adressé sa démission comme député de Calgary avant de s'embarquer pour l'Angleterre où il résidera — Ses derniers adieux

Halifax, 30 (P.C.). — M. R. B. Bennett a démissionné comme député de Calgary aux Communes, à ce qu'on a appris ici hier soir. Il a écrit sa lettre de démission au président, M. P.-F. Casgrain, peu avant de s'embarquer pour l'Angleterre, samedi soir. La lettre a été écrite dans un bureau d'affaires de Halifax, en présence de deux témoins. M. Bennett est allé au bureau de poste, a acheté un timbre, et a jeté sa lettre dans une boîte postale. M. Bennett est entré aux Communes en 1911 et y est resté jusqu'à l'élection sur la conscription en 1917, alors qu'il n'a pas été candidat. Il est retourné à la Chambre des communes en 1925 et y a représenté Calgary-Ouest depuis. Il a obtenu à chaque élection une forte majorité, la plus élevée fut celle de 1930: 8,072.

L'ancien premier ministre du Canada est aujourd'hui en mer, à bord du *Montclair*. Il a fait ses adieux au pays au cours d'un déjeuner que lui ont offert samedi, sur le *Montclair*, le *Canadian Club* de Halifax et l'Université Dalhousie, son alma mater.

Sa voix s'est brisée lorsque, après tant de discours d'adieu d'un bout à l'autre du pays, il a prononcé ses derniers mots. M. Bennett a dit qu'il avait été souvent fort ému au cours des dernières semaines, et qu'il avait toujours pu maîtriser cette émotion; mais la cérémonie de Halifax, où les étudiants et la Faculté de droit de Dalhousie lui ont présenté une adresse et une médaille, a fait déborder la mesure.

Avant d'aborder la partie principale de son discours — où il a répété les plaidoyers qu'il a faits par tout le pays pour l'unité canadienne, la solidarité impériale et la démocratie éclairée — il a rappelé ses souvenirs d'université, sa première visite à Halifax, les longues promenades, la Faculté de droit, ses amis et ses professeurs.

Je vous invite, a-t-il dit, à un patriotisme plus large que celui d'une simple vie provinciale. Quelque grande que vous considériez la Nouvelle-Ecosse, et elle est grande, je vous invite en cette circonstance, alors que je vous quitte, à penser au vaste pays qui s'étend devant vous et qui est le Canada.

Au sujet de la démocratie, il a dit qu'aujourd'hui si quel'un fait un effort vers l'économie, ses adversaires politiques lancent immédiatement une campagne contre lui. Les dictateurs, cependant, peuvent passer le crayon bleu sur certains articles de la dépense. Cela est efficace, certes, mais c'est la négation de la liberté. Et détruire la liberté, c'est détruire l'humanité. L'Angleterre a sauvé la civilisation quatre fois, et M. Bennett demande si les Canadiens ne sont pas menés de faire leur destinée avec l'Angleterre plutôt que dans n'importe quelle autre combinaison. L'ai soutenu, étant jeune, dans un parlement-école, dit-il, et maintenant dans la vieillesse je le soutiens plus fermement que jamais. Au sujet de la conduite de M. Chamberlain lors de la crise de septembre, M. Bennett a dit qu'il demanderait à ceux qui critiquent cette attitude si, à la place du premier ministre d'Angleterre, ils auraient fait pencher la balance pour la guerre. Le plus grand besoin du moment c'est une commune politique étrangère de l'Empire.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Comité régional de l'ouest

Le Comité régional de l'ouest, de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal tiendra sa réunion du mois ce soir, à 8 h. 30, à la salle de la section Iverville, 530, rue Vinet. Tous les délégués des sections de l'ouest et les autres membres sont invités.

Section Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

La section Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, aura son assemblée mensuelle, ce soir, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, Mc Yves Léves, avocat, donnera une causerie sur le *Statut de Westminster*. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

M. Jean Dansereau

Aussi profond causeur que brillant pianiste

M. Jean Dansereau n'est pas seulement un très beau et très intéressant pianiste. Le cours d'interprétation qu'il a donné samedi à la salle du Plateau mériterait de prendre sa place à côté de ceux qu'adorment des noms célèbres dans certaines revues.

Il fut nécessairement compendieux — à ceux qui, récemment, se servaient de ce mot pour indiquer une chose à longs développements, le recommande de lire M. Lancelot et d'importer quel développement, — parce qu'en deux heures de temps, il avait à jouer, puis à commenter sept œuvres de trois auteurs, bien différents avec des exemples. Mais de l'avis de tous les pianistes qui étaient là, — excepté, naturellement, certains perpétuels insatisfaits, — on ne pouvait donner plus claires preuves à l'appui de ses phrases et explications plus entières de ses raisons.

Beethoven, Chopin et Debussy étaient au programme, et de chacun d'eux, il a commencé par dire une courte analyse de caractère. La Sonate dite *Clair de Lune*, on ne sait pourquoi, puisque d'abord son auteur n'en a rien dit, et que son premier mouvement pourrait tout aussi bien sembler un *dirge*, fut dissociée au point de vue des accents, des respirations et des proportions dynamiques fragmentaires, de pareilles analyses faites il y a bien longtemps, mais jamais oubliées, m'ont rendue éclatante de vérité.

Du *Nocturne No 2* de l'opus 9 de Chopin, de sa *Valse* en mi mineur, de son *Etude No 8* de l'opus 10, joué si brutalement par certains virtuoses qui ne sont qu'acrobaties, mais, par M. Dansereau, avec la grâce aérienne qui lui appartient, c'est surtout la valeur de l'ornementation par le rubato qu'il a indiquée. A ces points de vue, Debussy est moins facile à analyser de façon obvie à tous, mais la *Cathédrale d'Angoulême*, après les commentaires de M. Dansereau sur la manière d'exprimer le sens profond et le célèbre *Clair de Lune*, trop souvent joué pour ses seuls effets de clavier, ont été deux belles leçons d'une peinture sonore qu'on ne saurait mieux comparer qu'à certains états de paysage de Corot.

Il y avait foule à cette matinée: peu d'enfants si l'on regarde les matinées symphoniques, mais énormément d'adultes. Et c'est de la ferveur qu'on a mise à applaudir le pianiste-conférencier.

Frédéric PELLETIER

L'affaire Manton

On fera une enquête sur la conduite de ce juge des Etats-Unis

New-York, 30. (A.P.). — Le procureur du district Thomas Dewey vient d'envoyer au président du comité judiciaire, M. Hatton Sumners, une lettre où il accuse le juge Martin Manton, de la Cour d'appel, d'avoir accepté des prêts de plus de \$400,000 d'individus ou de groupes dont les causes devaient être instruites devant la Cour d'appel. M. Dewey déclare dans sa lettre qu'il est prêt à faire la preuve de ses accusations. C'est d'ordinaire le comité judiciaire de la Chambre des Représentants qui prend l'initiative des procédures contre un juge fédéral: si la Chambre elle-même adopte les recommandations de son comité, le Sénat instruit le procès du juge mis en accusation qui ne peut être déchu de ses fonctions qu'aux deux tiers des voix.

Le procureur général Frank Murphy a annoncé samedi que le département de la justice ferait enquête sur la conduite du juge Manton. Le juge Manton a été nommé en 1918 par le président Wilson.

Mort du poète irlandais William Butler Yeats

Menton, France, 30. (A.P.). — On a fait des funérailles très simples, aujourd'hui, à Roquebrune, au célèbre poète et dramaturge irlandais William Butler Yeats, décédé samedi, dans ce village méditerranéen français. La veuve du poète a l'intention de faire transporter le corps de son mari en Irlande où il sera inhumé. Yeats était âgé de 73 ans. Il avait joué un rôle de premier plan dans la renaissance littéraire de l'Irlande. Il avait gagné le Prix Nobel pour la littérature, en 1923.

Yeats avait visité le Canada, il y a plusieurs années.

Vente "Éclipse"! ARGENTERIE LA COUTELLERIE MODERNE "CHIPPENDALE"



est élégante, et ce prix est avantageux chez DUPUIS pour "Fin de janvier."

Coffret de 50 pièces

1150

- 12 COUTEAUX à lame INOXYDABLE.
- 12 FOURCHETTES à DINER.
- 12 CUIILLERS A THE.
- 12 CUIILLERS à SOUPE.
- 1 CUIILLER à SUCRE.
- 1 COUTEAU BEURRE.

Plateau 5151 local 202

SERVICES A THE

FORMES de 3 PIECES

1 théière 1 crémier 1 sucrier

Argenture solide sur cuivre 3.95

Un service à thé c'est ce que vous désirez pour recevoir à l'heure du BRIDGE, à la fin de la soirée, ou à toute réception intime. Le modèle que nous offrons est joli et fera honneur à l'hôte la plus particulière sur le service. DUPUIS rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Les Eglises chrétiennes

118 églises et 38 pays représentés à Paris — La question des réfugiés

Paris, 30. (P.C. Havas). — Dans le petit pavillon où naquit Louis XIV, s'est ouvert hier le conseil oecuménique des Eglises chrétiennes. 118 Eglises et 38 pays différents sont représentés, c'est-à-dire presque toute la chrétienté non catholique: anglicans, luthériens, réformés et orthodoxes de rite grec. C'est l'archevêque d'York qui préside ces réunions oecuméniques dont la cité royale de Saint-Germain, toute proche de la capitale, abrite les discussions.

A la suite des conférences universelles tenues à Oxford et à Edinburgh en 1937, un comité fut formé avec la mission de préparer la constitution d'un conseil oecuménique des Eglises chrétiennes englobant toutes les confessions qui répondraient à son appel. Trente délégués d'Europe et des Etats-Unis sont présents.

L'archevêque d'York et l'évêque de Chester représentent l'Eglise anglicane avec le doyen Hodgson du Christ Church College d'Oxford, l'archevêque d'Upsal et l'évêque de Copenhague, l'Eglise luthérienne, les pasteurs John Mott et Leipper, le conseil fédéral des Eglises d'Amérique, le Métropolitain Germanos et l'archimandrite Cassian, l'Eglise orthodoxe de rite grec, le président Marc Boegner, du conseil national des Eglises réformées de France.

La situation des Eglises dans le monde et l'angoissant problème des réfugiés sont au centre des débats. Ainsi se trouvent posées à l'attention des Eglises chrétiennes les questions qui découlent des persécutions raciales et de la politique des Etats totalitaires. Sur tous ces points le conseil oecuménique peut que constater avec l'Eglise romaine et le pape. On rappelle d'ailleurs que, au plus fort de la crise internationale de septembre 1938, le conseil oecuménique adressa un télégramme à Pie XI pour lui demander de parler en son nom comme en celui des catholiques. Ainsi, lorsque le Souverain Pontife lança son appel pathétique dont le retentissement fut considérable, il était le porte-parole de la chrétienté tout entière.

Il y a aujourd'hui un million et demi de réfugiés au moins sur les routes d'Europe, déclara le pasteur Lauga, un des délégués français, à l'issue de la première journée des travaux. L'union pour la défense de la personne humaine proposa un statut international afin de rendre aux réfugiés leur état civil, question de la plus haute importance, car un grand nombre de ces sans-patrie se trouvent dans une situation irrégulière. Voilà, l'exemple des problèmes qui surgissent dans l'Europe actuelle. Sans doute intéressent-ils au premier chef les gouvernements. Mais les pasteurs des Eglises chrétiennes ont aussi leur mot à dire au nom de l'Evangile de Jésus-Christ.

Faits divers

Weinberg se suicide

White Plains, Etat de New-York, 30 (AP). — George Weinberg, bras droit du gangster assassiné, Dutch Schultz, et le principal témoin de l'Etat dans le procès que fait Me Thomas-E. Dewey, accusateur public de la ville de New-York, à James-J. Hines, ancien leader de Tammany Hall, l'organisation démocrate de la métropole, à qui l'on reproche d'avoir protégé, de son vivant, le bandit Schultz, s'est suicidé, hier, avec le revolver d'un détective.

Incendie vite éteint

Un important immeuble de Ville-Emard, situé boul. Monk et occupé par le poste de police no 25, la caserne de pompiers no 33 et une salle municipale, a été menacé de destruction samedi soir. Un peu avant 10 h., les policiers découvrirent l'incendie, qui s'était déclaré dans les murs de la salle municipale, au troisième étage de la bâtisse. L'alerte fut promptement donnée aux pompiers qui maîtrisèrent rapidement les flammes. Le directeur A. T. Oumet, le sous-directeur James Messelt, ainsi que le chef de district Edward Kavanagh, se rendirent sur les lieux. Personne ne fut blessé. Les dégâts s'élevaient à quelque \$500.

Chute de 30 pieds

Mme Antonio Villeneuve, une femme de 39 ans, qui habite 1087 avenue Annette, a été grièvement blessée, vers 11 h. 30 samedi matin, dans un accident survenu à l'arrière de son domicile. Causant avec une voisine, elle perdit tout à coup l'équilibre et fit une chute d'environ trente pieds. Elle a été transportée à l'hôpital St-Luc, où des examens ont révélé qu'elle avait la colonne vertébrale et plusieurs côtes fracturées et qu'elle souffrait aussi d'une commotion cérébrale. Son état n'est toutefois pas désespéré.

Fracture d'une jambe

M. Charles Fournier, âgé de 53 ans, qui demeure au refuge Notre-Dame de la Merci, s'est fracturé la cuisse droite, ainsi que plusieurs côtes, vers 8 h., samedi soir, quand il a été renversé par une auto, en traversant la chaussée, rue Notre-Dame. Il a été transporté à l'hôpital St-Luc.

Accident d'auto

Mme David Patterson, âgée de 30 ans, qui habite 1106, avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'est brisée les deux jambes et le bras gauche, vers 9 h. 30 samedi soir, dans un accident de la rue survenu à l'angle des rues Vitré et Ste-Elisabeth. Elle a été heurtée par une auto, conduite par M. Wilbrod Roy, 1223 rue Beau-dry. La victime a été transportée à l'hôpital St-Luc.

Fracture du crâne

Mme James McMullen, âgée de 50 ans, 6042, rue Durocher, s'est fracturé le crâne et le poignet droit, samedi midi, en tombant dans un hangar situé à l'arrière de son domicile. Elle a été transportée à l'hôpital général juif. Son état est très grave.

Collection "Coquelicot"

Chaque volume cartonné, avec illustration en couleurs sur toute la couverture, très jolie présentation. Format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste, 50 sous.

KILDINE — Histoire d'une méchante petite princesse, par Marie, Reine de Roumanie.

EDGAR MOUQUET — Sportif professionnel, par Jean Drault.

LA CAPTIVE DE LA VOLUTE, par Marguerite Thibaut.

LA COULEUVRE DE SAINT-BONNET, par A. Janin.

LA DIANE DE MARLY, par Julie Lavergne.

LE PETIT VIOLON DE LA GRANDE MADEMOISELLE, par Louis Sanolet.

LE SCARABEE D'OR, par Edgar Poe.

DIX CONTES, d'Alphonse DAUDET.

ROBERT HELMONT, par le même.

LE GRILLON DU FOYER, par Charles Dickens.

CANTIQUE DE NOEL, par le même.

LE ROCHER DE SEMIRAMIS, par E. P. Gekhu.

LA CANNE DE JONC, par Alfred de Vigny.

LA FIANCÉE TOSCANI, par Ouida.

LE COLONEL CHABERT, par H. de Balzac.

UNE AVENTURE SANS PAREILLE, par Edgar Poe.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR",

430, rue Notre-Dame est

Montréal